

DEUX CANDIDATS RETENUS POUR SUCCÉDER À BENCHIKHA

# Antic brouille les pistes d'Halilhodzic



# MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1302 Mercredi 22 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

APRÈS LA PROMULGATION DU NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE



## Déception des médecins spécialistes

Page 4

MOURAD MEDELCI À PROPOS DE LA SITUATION EN SYRIE :

## «L'Algérie très préoccupée»

Page 5



## BALLET DES POLITIQUES FRANÇAIS À ALGER



# Quand les affaires priment

Les relations algéro-françaises se sont-elles tournées vers «l'avenir»? Les deux pays regardent-ils vers la même direction? Les échanges de visites entre Alger et Paris se sont intensifiés ces derniers mois. Du côté français, notamment sur le volet économique, le paquet a été mis pour assurer ou plutôt préserver la part du marché algérien considéré à tort ou à raison comme une chasse gardée, avant que intervienne l'irruption des Chinois, des Turcs et

même des Américains qui ont bousculé les Français dans leur fausse certitude. La crainte de la perte d'une grande partie d'un marché «prometteur», où un programme quinquennal d'investissements publics, doté de 280 milliards de dollars a amené le président français, Nicolas Sarkozy, à battre le rappel de l'ex-Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, pour lui confier le dossier «sensible» Algérie. Il est vrai que près de cinquante ans après l'indépendance de l'Algérie, les

relations entre Alger et Paris ont connu des hauts et des bas, selon les conjonctures du moment.

Aux relations apaisées, on a même parlé d'«un partenariat d'exception» avant que des voix de part et d'autre de la Méditerranée ne fassent capoter le projet, se succèdent généralement des périodes de froid qui «gèlent» les rapports entre les deux capitales. Le Monsieur Algérie de l'Elysée a fait du bon travail.

Lire en page 3

MESSAHEL AU SUJET DE LA CRISE LIBYENNE :



## «L'urgence d'une solution politique»

Page 5

APN ET CONSEIL DE LA NATION



## Clôture de la session de printemps le 14 juillet

Page 4

GRÈVE DES COMMUNAUX



## Le satisfecit du Snapap

Page 4

BENHAMMADI PROMET :



## «Le GPS pour tous»

Page 5

## Repères

38.000

écoliers, soit plus de 38 % des effectifs scolarisés dans la wilaya de Khenchela, ont bénéficié durant l'année scolaire 2010-2011 de consultations médicales.

8.000

enfants de travailleurs de différents secteurs et de différentes wilayas du pays, séjourneront sur les plages d'Oran, dans le cadre de colonies de vacances.

2.614

chalets, situés dans les cités El Guemmas et Sotraco à Constantine, présentant des risques liés à la présence d'amiante, seront éradiqués avant la fin de l'été 2011, promettent les services de la wilaya.

## Les médecins demandent plus de sécurité



Le problème du manque de sécurité dans les établissements sanitaires situés dans certains quartiers populaires dits "chauds" a été soulevé lundi par des médecins à l'occasion de la visite du ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, dans les polycliniques de Bab El-Oued à Alger. Le personnel de la polyclinique Colonel-Mira s'est ainsi plaint du manque de sécurité dans cet établissement, après avoir été victime d'une agression la veille tard dans la soirée par un jeune drogué. Ce dernier en proie à une crise s'est mis à tout casser autour de lui. Le médecin en chef de cette structure a affirmé que les agressions y étaient assez fréquentes du fait que des personnes sous l'effet de drogues s'y

présentent "régulièrement". "Lorsque les délinquants sont munis d'armes blanches, le risque de faire des blessés autour d'eux n'est pas négligeable", a-t-elle regretté. Ce médecin a en outre proposé de réserver une salle spéciale pour la consultation des détenus, qui se présentent sous bonne garde mais peuvent parfois provoquer quelques remous. Ould Abbès a promis de saisir le ministère de l'Intérieur pour, éventuellement, mobiliser des agents dans ces structures sensibles.

## Les félicitations de L'UE

L'Union européenne s'est félicitée, lundi à Bruxelles, de la levée de l'état d'urgence en Algérie, qualifiant les réformes politiques et socio-économiques annoncées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika en avril dernier "d'ambitueuses". "Ces réformes ambitieuses touchent notamment la réforme de la Constitution ainsi que la révision de la législation sur les élections, les partis politiques, la participation des femmes dans la vie politique, les associations et les médias", a souligné l'UE dans sa déclaration finale présentée, lors de la 6e session du conseil d'association algéro-européen, tenue les 19 et 20 juin à Luxembourg. L'UE a également pris note, à ce propos, de la volonté des autorités algériennes d'intensifier la lutte contre la corruption. Elle salue, par ailleurs, la volonté algérienne d'inviter des observateurs internationaux à l'occasion des législatives de 2012. Au plan institutionnel, l'UE s'est félicitée de la création du sous-comité régional "dialogue politique, sécurité et droits de l'Homme" qui constitue, selon elle, "un pas important en vue de l'approfondissement d'un dialogue ouvert et constructif sur les questions politiques, de sécurité et des droits de l'Homme."



## Les coupures de la colère

Des dizaines d'habitants des communes de Sidi Okba et de Bordj Benazouz, dans la wilaya de Biskra, ont manifesté lundi pour réclamer l'amélioration de la distribution de l'électricité, a-t-on appris. A Sidi Okba, les manifestants se sont rassemblés devant le siège de la commune, tandis qu'à Bordj Benazouz, ils ont bloqué le trafic automobile en obstruant la route principale au moyen de pierres, de troncs d'arbres et de pneumatiques enflammés. Ils demandent notamment la résolution du problème des chutes de tension et des coupures d'électricité, qui endommagent, selon eux, les appareils électriques, notamment en période de fortes chaleurs. Les responsables locaux ont reçu des représentants des protestataires à qui ils ont promis de faire part de leurs revendications aux services techniques concernés.

Dixit



### Mohamed Raouraoua :

«Les concertations avec la commission de consultation ont porté essentiellement sur la nécessité de réhabiliter le secteur de la jeunesse et des sports à travers la création d'un conseil national pour les jeunes, qui ont besoin des efforts de tous les secteurs pour les prendre en charge. Cette instance doit constituer un espace pour émettre des propositions et points de vue sur les préoccupations des jeunes en toute transparence et mettre en œuvre la politique destinée aux jeunes.»

## Le danger des réseaux sociaux



Un Américain sur trois dit regretter, après coup, avoir publié sur les réseaux sociaux une photo ou une information le concernant, selon un sondage. Chez les moins de 25 ans, le chiffre grimpe à 54%, et les utilisateurs de smartphones sont deux fois plus susceptibles de publier quelque chose qu'ils regrettent ensuite. "Les informations publiées par les gens sur les sites comme Twitter ou Facebook peuvent facilement échapper à tout contrôle", observe Jennifer Jacobson, analyste spécialisée sur les réseaux sociaux pour Retrevo.com, un site de conseil et d'achat consacré à l'électronique grand public, à l'origine de la commande du sondage. "Vous ne savez pas toujours qui vous suit et n'importe qui peut recopier votre publication, la sauvegarder et la partager avec le monde entier". Le sondage effectué auprès de 1.000 internautes montre que les "posts" dont on regrette ensuite la publication sont en légère hausse depuis un an. Trois pour cent des sondés disent qu'un tweet (un message de 140 caractères publié sur Twitter) ou un message a ruiné leur mariage ou une amitié et 6% reconnaissent avoir eu des problèmes à leur travail ou chez eux à la suite d'une publication.

## Il détruit de vrais (faux) billets de banque

Le Daily Telegraph nous rapporte une anecdote particulièrement risible vécue par un homme d'affaires écossais. Un résident de l'île de Lewis, dans l'archipel des Hébrides, s'est vu refuser des billets par sa banque qui les a jugés faux, bien qu'ils provenaient d'un distributeur automatique... En effet, des faussaires agissaient dans ce secteur durant la même période et les banques souhaitaient éviter de prendre des risques. Seulement, notre businessman étant foncièrement honnête se hâta de déchirer les billets incriminés avant de les jeter dans la cuvette de WC. Mais l'analyse menée ensuite par l'Agence britannique contre le crime organisé a prouvé que les billets étaient parfaitement authentiques. Résultat, 200 livres perdues pour cet homme, et surtout l'impossibilité de pouvoir se les faire restituer. "Je pensais faire mon devoir. Mais comment vais-je arriver à prouver ma bonne foi et qui va me rembourser ?", se lamentait-il d'ailleurs, d'autant que la banque soutient de son côté qu'elle disposait de procédures de vérification "solides et conformes aux pratiques en vigueur dans le secteur".

BALLET DES POLITIQUES FRANÇAIS À ALGER

# L'Histoire et les affaires

*Les relations algéro-françaises se sont-elles tournées vers «l'avenir»? Les deux pays regardent-ils vers la même direction ? Les échanges de visites entre Alger et Paris se sont intensifiés ces derniers mois. Du côté français, notamment sur le volet économique, le paquet a été mis pour assurer ou plutôt préserver la part du marché algérien considéré à tort ou à raison comme une chasse gardée, avant que n'intervienne l'irruption des Chinois, des Turcs et même des Américains qui ont bousculé les Français dans leur fausse certitude.*

PAR SADEK BELHOCINE

La crainte de la perte d'une grande partie d'un marché «prometteur», où un programme quinquennal d'investissements publics, doté de 280 milliards de dollars a amené le président français, Nicolas Sarkozy à battre le rappel de l'ex-Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, pour lui confier le dossier «sensible» Algérie. Il est vrai que près de cinquante ans après l'indépendance de l'Algérie, les relations entre Alger et Paris ont connu des hauts et des bas, selon les conjonctures du moment. Aux relations apaisées, on a même parlé d'*«un partenariat d'exception»* avant que des voix de part et d'autre de la Méditerranée ne fassent capoter le projet, se succèdent généralement des périodes de froid qui «gèlent» les rapports entre les deux capitales. Le Monsieur Algérie de l'Elysée a fait du bon travail. Son dynamisme et la volonté affichée du côté algérien de faire avancer les choses ont permis de boucler de nombreux dossiers économiques qui étaient en instance d'un «climat plus favorable» de part et d'autre des deux rives. Il est vrai aussi que les français étaient plus préoccupés de faire aboutir le dossier économique qui permet à la France, en ce temps de crise



L'Histoire primera-t-elle sur la volonté d'avancer ?

économique mondiale, de relancer un tant soit peu sa machine économique qui connaît quelques ratées face aux à la compétitivité des autres pays de l'Union européenne (UE) et des pays émergents, le fameux Bric (Brésil, Russie, Inde et Chine). Le sens des affaires et le pragmatisme des dirigeants français et on peut dire de même pour les dirigeants algériens ont rendu possible un Forum économique organisé à Alger avec la participation plus de 600 entreprises des deux pays. C'était le premier du genre où des hommes d'affaires et des entreprises aussi bien algériennes que françaises discutaient affaires sans a priori. Les affaires ont bien marché, c'est le moins que l'on puisse dire. Le terrain ainsi balisé par Jean-Pierre Raffarin, il n'y avait pas de problèmes majeurs qui puissent retarder sur le plan

économique, la concrétisation des affaires, il ne restait que la visite d'un «homme politique» dans une des capitales pour approfondir les relations bilatérales. Mi-juin, Alain Juppé, ministre français des Affaires étrangères débarque à Alger. Paris y voit une «visite tournée vers l'avenir et vers des solutions à des problèmes si par hasard, il en reste encore».

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères algérien, Amar Belani déclare lui, que ce séjour répond à une «volonté commune d'édifier un partenariat d'exception». Les deux capitales scrutent le même horizon : l'avenir. Mais peut-on construire l'avenir en

«occultant» le douloureux passé colonial que certain cercles de l'autre côté de la Méditerranée sont convaincu qu'il a été «positif». Il faut croire qu'Alain Juppé est inscrit dans le cercle qui «positive» les 130 ans de l'occupation française en Algérie.

La repentance ne fait pas débat en France et il ne faut pas ressasser ce sujet, a-t-il asséné au cours de sa visite à Alger. Cependant, il est sûr que ce sujet sera «ressassé» et plus que ne le souhaite le ministre français des AE et ce, à l'occasion de la célébration l'an prochain, du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie. Un moment de «mémoire» pour les Algériens.

S. B.

J.-P. CHEVÈNEMENT PARLE DE CONSCIENCE AU LIEU DE REPENTANCE :

## «Le passé ne doit pas obscurcir l'avenir»

PAR MOKRANE CHEBBINE

C'est un appel à une «compréhension réciproque» que lance la France à l'adresse de l'Algérie, pour dépasser la question du devoir de mémoire qui pimente les relations entre les deux pays. Après Jean-Pierre Raffarin et Alain Juppé, Jean-Pierre Chevènement vient de relayer les déclarations des officiels français en faveur d'un rapprochement entre Alger et Paris, en regardant résolument vers l'avenir, loin des tourments du passé. «Le passé ne doit pas obscurcir l'avenir» des relations algéro-françaises, a-t-il souligné hier, lors d'une conférence de presse tenue à Alger, dans le cadre des activités de l'association France-Algérie qu'il préside. J.-P. Chevènement a appelé à «regarder vers l'avenir avec optimisme et de penser d'une manière positive afin de mieux avancer», en renforçant «la coopération, l'amitié et l'amour» entre les deux pays et peuples. Loin de faire des concessions quant à la repentance de la France pour les crimes coloniaux qu'elle a commis en Algérie, le conférencier a parlé plutôt de «travail de conscience» de part et d'autre, afin, dit-il de «se comprendre» et aborder l'avenir sereinement et élargir le champ de partenariat à tous les secteurs. Plus explicite, le président de l'association Algérie-France a incité Algériens et Français à remonter plus loin encore leurs histoires respectives pour repartir du bon pied, évoquant pour cela «l'identité plurielle de la France» et les origines berbères de l'Algérie et

toute l'Afrique du Nord en plus de son essence arabe. «Il n'y a pas de crise entre l'Algérie et la France», a insisté Chevènement, affirmant au passage que l'association qu'il chapeaute milite justement dans le sens d'*«organiser au mieux le contact entre Algériens et Français»*. «C'est un réservoir de bonne volonté qui se compose de beaucoup de personnes très motivées pour atteindre cet objectif», a-t-il ajouté, pour dire toute la disposition de la France à réchauffer ses relations avec l'Algérie.

Outre le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika qu'il a rencontré en septembre dernier, et le Premier ministre avec qui il s'entretiendra demain, le conférencier a également pris langue avec le ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Chérif Rahmani, de la ministre de la Culture, Khalida Toumi, et de personnalités politiques à l'instar d'Abdelaziz Belkhadem, Réda Malek et Saïd Sadi. Par ailleurs, J.-P. Chevènement a annoncé la tenue d'un colloque «Algérie-France» vers la fin de l'année en cours afin de raffermir davantage les relations d'amitié entre les deux pays. Cette rencontre traitera de «tous les enjeux» et rassemblera Français et Algériens intervenant dans tous les secteurs : économie, culture, patrimoine et urbanisme entre autres.

En outre, il a déclaré «suivre avec beaucoup d'attention» les développements démocratiques dans les pays arabes dont la France ne peut que se féliciter.

M. C.

### Sous la Plume

#### Normaliser les relations

PAR SORAYA HAKIM

Après Jean-Pierre Raffarin - envoyé spécial du président français Nicolas Sarkozy, Alain Juppé ministre des Affaires étrangères, c'est au tour de Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre d'Etat français et qui vient

d'endosser la présidence de l'association France-Algérie, de venir en Algérie pour une visite officielle de trois jours. Encore un politique français qui vient dans le cadre du rapprochement et du renforcement des relations entre les deux pays. Notre

homme est bien connu pour ses positions basées sur des relations privilégiant l'échange et l'amitié. Positions réitérées lors de sa dernière visite à Alger en septembre 2010 dans le cadre d'une conférence sur la laïcité et la religion qu'il avait animée à Oran. Au cours de sa visite, l'ancien ministre d'Etat devrait rencontrer plusieurs acteurs de la scène politique et des représentants de la société civile. Mais qu'est-ce qui fait donc «accourir» tous ces responsables

français prodiguant de belles paroles ? Notre beau pays gorgé de soleil... certes ! Mais c'est surtout ce qu'il peut donner, même si cela prend la tournure d'un véritable forcing. Le tout nouveau président de l'association France-Algérie

tient à faire avancer les dossiers pendents dans les domaines économique et politique. Il est bien connu que les relations entre les deux pays n'ont jamais été au beau fixe et les décisions prises du côté français sur le dossier de l'immigration et la politique des visas n'ont fait

qu'accentuer le malaise. Jean-Pierre Chevènement sera-t-il le magicien qui, d'un coup de baguette magique, redonnera une nouvelle dimension aux relations des «je t'aime, moi non plus» qu'entretiennent les deux pays ? Que peut espérer en retour l'Algérie ? car il faut que cessent les concessions à sens unique et qu'il y ait un véritable partenariat gagnant-gagnant pour que l'on puisse enfin parler de partenariat d'exception.

S. H.

## BOUMERDÈS

## La protesta de retour dans plusieurs localités

Les habitants de la wilaya de Boumerdès renouent, en ce début de la saison estivale, avec la protesta. En effet, les habitants de Chabet El-Ameur ont observé, hier, une grève générale pour la deuxième journée consécutive après avoir séquestré, la veille, le P/APC à l'intérieur du siège de l'assemblée populaire communale. Les protestataires réclament l'amélioration de leur cadre de vie qui s'est dégradé, disent-ils, drastiquement ces dernières années. Ils ont remis aux autorités compétentes une plateforme de revendications contenant plusieurs points : l'amélioration de la distribution et de l'alimentation en eau potable, notamment en cette période de fortes chaleurs, l'aménagement du réseau routier dont la quasi-totalité des routes est impraticable, l'amélioration des services de l'état civil, notamment par la réalisation de nouvelles annexes dans les villages ainsi que l'ouverture de nouveaux bureaux de poste. Hier la RN 68, le CW 68 et les chemins vicinaux étaient tous fermés à l'aide de pneus enflammés et troncs d'arbres. Les usagers de la route ont éprouvé d'énormes difficultés pour rejoindre leurs destinations. Ceux se rendant à Tizi Ghenif ont été contraints de faire le détour par Timezrite, via le CW 151. C'était le véritable parcours du combattant, Chabet El-Ameur était en fait complètement isolée du reste de monde. Outre cela, les habitants de Cap Djenet, une localité balnéaire située à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de Boumerdès, ont fermé le siège de l'APC tôt dans la matinée d'hier pour exprimer leur rejet de la liste des bénéficiaires de logements sociaux.

Cette liste comprend 13 bénéficiaires désignés par la commission de daïra de Bordj Ménaïel dans le cadre du reliquat du programme des 100 logements destinés aux sinistrés du séisme qui a ébranlé Boumerdès en 2003. La commune précitée a bénéficié d'un quota de près de 500 logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire visant l'éradication de près de 600 bidonvilles à travers la localité, un quota nettement insuffisant pour une demande sans cesse croissante, surtout lorsqu'on sait que le nombre de demandeurs a atteint les 2.000. Par ailleurs, près de 200 ex-appelés de l'Armée nationale populaire ont observé, hier matin, à leur tour un rassemblement devant le siège de la wilaya de Boumerdès, pour crier leur colère et désarroi contre «l'exclusion et la marginalisation». Les protestataires réclament la régularisation de leur situation, l'instauration d'un régime indemnitaire avec effet rétroactif, des logements décentes et un travail stable et digne. «La plupart d'entre nous ont servi la République dans des moments difficiles ayant été rappelés durant la décennie noire, aujourd'hui nous réclamons une considération de la part des autorités de notre pays», ont-ils affirmé. Il faut croire que l'été s'annonce d'ores et déjà très chaud à Boumerdès.

T. O.

## APN ET CONSEIL DE LA NATION

## Clôture de la session de printemps le 14 juillet

*Le baisser de rideau de la session de printemps des deux chambre du Parlement s'effectuera le jeudi 14 juillet, avons-nous appris hier de sources parlementaires. C'est le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), réuni hier sous la présidence d'Abdelaziz Ziari, qui a entériné cette décision. Cette session de printemps, ouverte le 2 mars dernier, a été relativement assez chargée par rapport aux précédentes sessions où les parlementaires n'ont adopté que très peu de textes de lois. En effet, lors de cette session, les parlementaires des deux chambres, APN et Conseil de la nation, ont adopté plus d'une dizaine d'ordonnances et de projets de lois.*

PAR KAMAL HAMED

Ainsi les parlementaires ont adopté l'ordonnance numéro 11-01 du 23 février 2011, portant levée de l'état d'urgence. Ce moment a été considéré comme une grande victoire pour tous ceux qui ont milité pour la levée de cette mesure en vigueur depuis 1992. La levée de l'état d'urgence est intervenue, pour rappel, à la suite des émeutes du début de mois de janvier dernier et l'engagement ferme du président de la République d'accéder aux sollicitations d'une partie de la classe politique. D'autres ordonnances entérinées par les parlementaires ont aussi un rapport direct avec ces événements. Il s'agit en effet de l'ordonnance numéro 11-03 du 23 février 2011 modifiant et complétant la loi numéro 91-23 du 6 décembre 1991, relative à la participation de l'Armée nationale



Très peu de projets de lois ont été adoptés

populaire à des missions de sauvegarde de l'ordre public hors situations d'exception ainsi que l'ordonnance numéro 11-02 du 23 février 2011 complétant l'ordonnance numéro 66-155 du 8 juin 1966, portant code de procédures pénales. Pour ce qui est des projets de lois les parlementaires ont d'ores et déjà adoptés pas moins de 7 textes et s'apprentent à en faire de même pour deux autres projets. Le plus important projet de loi adopté a été sans conteste le code communal qui a suscité, on s'en rappelle, un vif débat au sein de l'APN notamment car beaucoup de députés ont demandé, en vain, son retrait. En plus de ce texte, les députés ont aussi entériné tout récemment le projet de loi de finances complémentaires 2011(LFC) alors que les sénateurs s'apprentent à leur emboîter le pas la semaine prochaine. Notons que les députés ont eu à débattre ce projet pour la première fois depuis 7 années puisque la LFC «atterrissait» au niveau des deux chambres du Parlement sous forme d'ordonnance. Le projet de loi, modifiant et complétant la loi numéro 83-11, relative aux assurances sociales, loi organique fixant l'organisation, le fonctionnement et la compétence de la Cour suprême, le projet de loi modifiant et complétant la loi organique numéro 98-01 du 30 mai 1998, relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat,

pour ne citer que ces textes, ont été aussi adoptés par les parlementaires durant cette session de printemps. Les députés devront, avant le 14 juillet, adopter les deux derniers textes, qui portent sur l'amendement du code pénal, à travers lequel il est question de dépénaliser le délit de presse, et celui relatif à la lutte contre la corruption qui dépénalisera l'acte de gestion. Cela dit, le bureau de l'APN a abordé aussi la question de l'héritage de structures laissés vacants par le RCD. Une question épineuse qui risque fort de causer l'implosion de l'Alliance présidentielle puisque les tractations entre le FLN et le MSP pour se départager ces postes de responsabilités, notamment le poste de vice-président de l'APN, semblent être, à en croire certaines sources parlementaires dans l'impasse. Cela sans oublier le FNA qui insiste pour avoir ce poste alors que le RND dit n'être pas concerné par la question. Une affaire à suivre.

### L'adoption du projet de loi relatif à la profession d'avocat reportée.

Le projet de loi, relatif à la profession d'avocat, ne sera finalement pas adopté lors de cette session de printemps qui sera clôturée le 14 juillet. Ainsi en a décidé le bureau de l'APN lors de sa réunion d'hier, présidée par Abdelaziz Ziari. Le report de l'adoption de cet important texte à la prochaine session parlementaire, qui est en examen au niveau de la commission des affaires juridiques de l'APN, ne manquera pas de satisfaire une partie des avocats qui se sont ouvertement opposés à ce projet de loi. En effet le Conseil de l'ordre du barreau d'Alger a appelé à un arrêt de travail aujourd'hui pour, justement, protester contre certaines dispositions de ce projet de loi qui sont, ont estimé les avocats d'Alger, «contraignantes pour le libre exercice de la profession et portent même atteinte au droit de la défense».

K. H.

## APRÈS LA PROMULGATION DU NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE

## Déception des médecins spécialistes

PAR LARBI GRAÏNE

Le Dr Mohamed Yousfi, président du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP) a accusé, hier à Alger, le ministère de la Santé de «pousser vers la sortie les médecins spécialistes». Selon lui ces derniers sont ainsi encouragés à «partir sous d'autres cieux, ce qui va priver, a-t-il ajouté, les citoyens algériens de bénéficier de soins spécialisés que leur garantit la Constitution». C'est là la première réaction du SNPSSP dont le président a été reçu lundi par l'Instance de Bensalah sur les consultations politiques, à la promulgation récente du régime indemnitaire. Dans un point de presse organisé au siège national du syndicat, le Dr Yousfi a dressé un véritable réquisitoire contre le département d'Ould Abbès auquel il reproche de «ne pas honorer ses engagements». «Le régime indemnitaire devrait au moins doubler le salaire, et réparer l'injustice, mais à la lecture de ce texte, on s'est rendu compte, a regretté l'orateur, que même le minimum n'a

pas été fait, puisqu'on s'attendait à ce qu'on réduise au moins l'écart qui existe entre notre régime indemnitaire et ceux des autres corps de la Fonction publique». «Les augmentations introduites dans le nouveau régime indemnitaires avoisinent les 50%, et ce, sans la prime de rendement alors qu'il a été convenu avec le ministre de porter cette augmentation à un taux égal à 100%» a précisé le Dr Yousfi. Et d'ajouter «on nous a accordé la prime de performance mais c'est pour nous en enlever une autre, à savoir celle de l'intéressement, ce qui veut dire qu'on n'a rien fait» a-t-il ironisé. «La prime de performance nous est consentie sur un taux de 0,30 %, ce qui est discriminatoire, tous les autres corps de métier ont eu droit à des primes plus substantielles : corps commun, éducation, enseignement supérieur, ce qui est inacceptable pour un corps élitiste qui affiche un bac +12 » a-t-il déploré. «L'amendement du statut reste notre revendication principale» a-t-il ajouté. Toutes les anomalies et les dysfonctionnements dont le secteur des spécialistes est victime découlent, explique

le Dr Yousfi, de la mauvaise finalisation du statut particulier. «Ould Abbès s'est engagé à entamer la procédure de révision de ce statut après le 30 juin 2011» a-t-il ajouté. Autre point abordé par le conférencier, l'organisation d'un concours, le premier du genre depuis l'Indépendance à l'intention de 2.000 spécialistes. Ce concours, explique-t-il, est actuellement bloqué (depuis 9 mois) faute d'une signature au niveau de la Direction générale de la Fonction publique. A l'en croire le ministre n'a rien fait pour faire avancer les choses malgré le fait qu'il se soit engagé à régler le problème dans la semaine qui a suivi la réunion du SNPSSP avec la tutelle le 20 mai dernier. Enfin abordant le problème du service civil qui a défrayé la chronique, le Dr Yousfi croit savoir que les autorités n'ont pas la volonté de le régler. «Seule la revalorisation du métier de spécialiste avec tout ce que cela implique comme incitation et moyens à mettre à la disposition des concernés, est à même de résoudre ce problème» a-t-il assuré.

L. G.

## GRÈVE DES COMMUNAUX

## Le satisfecit du Snapap

PAR KAMAL HAMED

Les travailleurs des communes ont entamé, hier, un mouvement de grève de deux jours. Cette grève cyclique de deux jours, puisque ce sera le cas chaque mardi et mercredi, semble avoir réussie. En effet, le président du Conseil national du secteur des communs affiliés au Snapap, initiateur de ce mouvement de protestation, a clairement affiché sa satisfaction. «Nous sommes amplement satisfaits car les travailleurs des communes ont répondu favorablement à l'appel à la grève notamment dans certaines wilayas» a indiqué Yahia Ali. Notre interlocuteur, joint hier, a précisé que «dans certaines wilayas, qui sont considérés comme nos fiefs, le taux de suivi de la grève a été de 80». Il a, ainsi cité les wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif, Sidi Bel-Abbès et Bouira. Le taux de suivi a été moindre dans d'autres wilayas puisqu'il a oscillé entre 40% et s

60% a souligné Yahia Ali estimant que «nous nous attendons à une plus grande adhésion lors du deuxième jour (aujourd'hui NDLR)» où il sera surtout question d'organiser des rassemblements devant les sièges des wilayas et daïras. Le président du Conseil national du secteur des communes a, après avoir annoncé que le syndicat a prévu de tenir un grand rassemblement à Alger, dont la date n'a cependant pas encore été fixée, dénoncé les intimidations et les pressions de l'administration à l'encontre des travailleurs et des syndicalistes pour les dissuader d'adhérer au mouvement de grève.

Le syndicat revendique, notamment son association à l'élaboration d'un statut particulier et un régime indemnitaire pour les 500.000 travailleurs communaux. Cette action de protestation est aussi l'expression de son opposition aux atteintes aux libertés syndicales mais aussi pour dénoncer le silence complice des pouvoirs publics. Attirant

l'attention de ces mêmes pouvoirs publics sur la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs et s'élevant contre la précarité : la précarité de l'emploi qui s'installe de plus en plus dans les communes à travers le recours répété et abusif aux recrutements précaires dans le cadre du pré-emploi, de l'emploi de jeunes, le Snapap, qui accuse toujours la tutelle d'avoir fermé les portes du dialogue, a avancé une série de revendications.

Ces doléances portent notamment sur le respect des libertés syndicales et le droit de grève ; la réintégration de tous les syndicalistes licenciés et suspendus arbitrairement et l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs communaux en harmonie avec le coût de la vie ; l'intégration en priorité de tous les contractuels et vacataires en postes ; l'abrogation de l'article 87 bis de la loi 90/11 et le maintien du régime de la retraite sans condition d'âge.

K. M.

MEDELICI À PROPOS DE LA SITUATION EN SYRIE

## «L'Algérie très préoccupée»

Le ministre des Affaires étrangères (MAE), Mourad Medelci, a déclaré, hier au Luxembourg, que l'Algérie est «très préoccupée» par la situation en Syrie. Le chef de la diplomatie algérienne a également affirmé que le départ du président Bachar al-Assad du pouvoir est uniquement «du ressort du peuple syrien».

PAR AHMED BOUARABA

**S'**exprimant lors d'un point de presse animé conjointement avec son homologue de Hongrie M. Janos Martonyi, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union européenne (UE) et le commissaire à l'élargissement et à la politique européenne de voisinage, M. Stefan Fule, M. Medelci a déclaré que : «*concernant la Syrie, ce n'est pas pratiquer la langue de bois que de vous dire que l'Algérie est très préoccupée par ce qui se passe dans ce pays frère. Ce qui se passe n'est pas acceptable*». Répondant à un journaliste, qui lui demandait si le président al-Assad a perdu de sa légitimité, le MAE algérien a mis en exergue que «*c'est bien clair, nous sommes aujourd'hui extrêmement préoccupés (...) mais la question de savoir si tel ou tel responsable a perdu sa légitimité n'est pas du ressort de l'Algérie*». De même pour la Libye, dont le ministre considère aussi la situation «inacceptable». «*Pour ce qui est de la Libye, je voudrais vous dire que l'Algérie a mis en œuvre scrupuleusement les résolutions du Conseil de sécurité et nous n'avons pas d'état d'âme de ce côté-là, parce que nous considérons, là aussi, que la situation est inacceptable*», a-t-il dit à ce propos. Toutefois, «*quant à savoir si tel ou tel leader doit perdre de sa légitimité qu'il s'agisse de la Syrie ou de la Libye, je crois que ceux qui*

*sont principalement responsables pour répondre à cette question sont les peuples eux-mêmes*», a-t-il affirmé. Le ministre a, à cet effet, rappelé que les résolutions du Conseil de sécurité sur la Libye, visant la protection des civils, doivent être adossées à ces objectifs. Il convient de noter, dans ce contexte, que dans sa déclaration soumise lors de cette réunion et citée par l'APS, l'Algérie a réaffirmé son attachement à la souveraineté des pays et à leur unité au respect des aspirations des peuples à la liberté et à la démocratie, ainsi qu'au rejet de toute ingérence étrangère. Une position sur laquelle se joint l'UE qui s'est dite dans sa déclaration «*consciente des défis que pose à*



Medelci lors d'une conférence de presse

*l'Algérie la crise libyenne*», en réaffirmant aussi l'importance de parvenir rapidement à une solution politique répondant aux aspirations du peuple libyen sous l'égide des

Nations unies en association avec l'Union africaine, la Ligue arabe et l'Organisation de la conférence islamique.

A. B.

### DÉMANTÈLEMENT TARIFAIRE

## L'impatience d'Alger, la frilosité de l'UE

M. Medelci a, d'autre part, indiqué que l'Algérie souhaitait parvenir rapidement avec l'Union européenne à un accord sur le démantèlement tarifaire. «*Les avancées enregistrées lors du 5<sup>e</sup> round nous permettent d'exprimer notre espoir de voir nos travaux se conclure rapidement par un accord mutuellement profitable*», a-t-il déclaré à la presse à l'issue de la réunion du conseil d'association algéro-européen.

Selon le ministre, la révision du démantèlement tarifaire est un travail complexe et

exceptionnel du fait qu'il constitue un précédent en la matière entre l'UE et un pays associé. «*C'est un travail très complexe, car très technique, mais nous avons l'accord politique pour le conduire à bon port*», a-t-il souligné. Notons qu'en dépit d'un préaccord dégagé à Alger, lors du 4<sup>e</sup> round sur le report à 2020 au lieu de 2017 du démantèlement tarifaire, les négociations entre les deux parties achoppent encore sur le volet industriel. Fin 2010, l'Algérie avait demandé de décaler de trois années le calendrier de

démantèlement tarifaire des produits importés de la communauté, motivant sa requête par le besoin d'accorder une période supplémentaire aux entreprises algériennes afin de se préparer à la concurrence accrue qui sera imposée avec la création de la zone de libre échange algéro-européenne. Notons enfin que l'accord d'association, mis en œuvre en 2005, prévoit le démantèlement graduel de deux listes de produits européens à l'importation en Algérie, dont l'une sera complètement démantelée en 2012.

A. B.

### BENHAMMADI PROMET :

## «Le GPS pour tous»

**L**es services de géolocalisation par satellite (GPS) en Algérie seront accessibles au grand public à l'avenir. C'est ce qu'a annoncé, hier à Alger, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication), Moussa Benhammadi.

Dans sa déclaration à la presse, en marge de la réunion du groupe de travail commun entre son département et celui du ministre des Travaux public, Amar Ghoul, M. Benhammadi a déclaré : «*Le citoyen sera le*

*premier bénéficiaire du nouveau système GPS. A l'avenir cette technologie sera à la portée de tous les citoyens, tout comme les autres moyens de communication utilisés actuellement*». Ainsi l'utilisateur de cet outil «*pourra être guidé dans son déplacement d'un point à un autre du réseau routier, même si l'itinéraire emprunté est nouveau pour l'automobiliste*», a expliqué le ministre sans donner, toutefois, d'échéance pour le lancement de cette prestation au grand public. Interrogé sur les prix qui seront appliqués à ces servic-

es pour le grand public, M. Benhammadi a affirmé qu'*«ils seront déterminés en fonction notamment du nombre d'opérateurs intervenant dans ce créneau. C'est la concurrence qui détermine le coût. Et plus il y aura de clients utilisant cette technologie mieux on pourra maîtriser les coûts»*, a-t-il expliqué. Mais à terme, le citoyen n'aura à payer qu'une «*modique somme*» pour l'utilisation de ce système, a encore rassuré le ministre. Selon lui, les services GPS offerts actuellement en Algérie, par l'unique opéra-

teur public (Algérie Télécom Satellite ATS), sont destinés uniquement aux entreprises opérant notamment dans le secteur des services, plus particulièrement les transports. M. Benhammadi a expliqué, à ce propos, que les applications du GPS permettent aux entreprises «*de suivre en permanence et en temps réel la position de leurs parcs roulants, comme les autobus, les camions et les ambulances, ce qui permet à ces entreprises d'optimiser leur gestion*».

A. B.

### EXPORTATION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE VERS L'EUROPE

## L'appel de Sonelgaz

**L**e PDG de Sonelgaz, Nouredine Bouterfa, a appelé, hier, les pays européens à lever les contraintes pour faciliter l'exportation de l'énergie solaire vers l'Europe, soulignant que l'exportation de cette énergie propre vers l'Europe demeure un objectif pour Sonelgaz. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Bouterfa a indiqué que «*la réalisation de cet objectif est, cependant, conditionné par un certain nombre de préalables*». Selon lui, «*il appartient à ceux qui auront besoin de cette énergie solaire de lever ces préalables et tous les verrous afin de permettre la réalisation de l'opération de transport de l'énergie solaire et d'apporter les financements nécessaires*». Le premier responsable de Sonelgaz a, à ce titre, cité l'article n°9 de la directive européenne comme principale entrave à la réalisation de l'opération d'exportation d'électricité de l'Algérie vers l'Europe. «*Cet article a pratiquement verrouillé le marché des énergies renouvelables à partir des pays tiers*», a-t-il affirmé, relevant, toutefois, que la question est d'ordre «politique» et «il va falloir la régler». «*C'est pour cela que nous avons milité et nous avons réussi à créer une association méditerranéenne (Medso) des trans-*

*porteurs d'électricité qui sera rapidement mise en service*», a-t-il ajouté. Le PDG a, dans le même sens, fait savoir qu'une étude sur l'intégration du marché maghrébin au marché européen est actuellement en préparation. «*Dans ce cadre-là tous les aspects réglementaires et institutionnels sont examinés*», a-t-il indiqué. L'autre entrave à l'exportation d'électricité vers l'Europe est, selon lui, «*d'ordre technique et industriel*». «*Pour vendre de l'électricité, il faut la transporter, donc la première opération à réaliser, c'est de se doter d'un réseau de transport apte à véhiculer une importante quantité d'énergie. Il faut savoir que l'accès au marché européen va se faire essentiellement, à la fois, via l'Espagne et l'Italie*», a-t-il expliqué. «*Or, les réseaux de transport d'électricité de ces deux pays sont déjà saturés*», a-t-il poursuivi. En termes de puissance, «*une quantité d'énergie de l'ordre de 6.000 voire 10.000 MW au maximum, me semble être dans l'état actuel des choses, même dans les 20 années à venir, le potentiel maximum qui peut être exporté vers l'Europe*», a-t-il encore ajouté.

**Aucun contrat conclu avec ABB**

Par ailleurs, M. Bouterfa a affirmé qu'*«il*

*n'y aura pas d'opérations de délestage d'électricité durant cet été dans la mesure où la capacité de production est suffisante pour couvrir la demande*». Toutefois, la région du sud du pays, notamment Biskra, Touggourt et El Oued, «*pourrait souffrir de quelques coupures, en fonction des conditions climatiques*», a-t-il averti. «*La situation sera tendue dans cette région, au moins, jusqu'au 10 juillet (...) il pourrait y avoir des perturbations dues à un retard dans l'entretien des lignes qui sont situées dans la région de Hassi Messaoud*», a-t-il précisé. Il a, sur un autre plan, affirmé que Sonelgaz n'avait conclu aucun contrat avec la société suisse ABB. Rappelons, sur ce dernier point, qu'ABB avait annoncé avoir remporté un contrat de 42 millions de dollars pour la construction de 3 nouvelles sous-stations et la modernisation de 4 autres. Ainsi, «*Sonelgaz ne contracte pas de contrat. Ce sont des filiales du groupe et qui ne portent aucunement le nom de Sonelgaz qui concluent des contrats. Globalement, le rôle de la Sonelgaz est d'assumer la stratégie de développement des sociétés filiales du groupe*», a-t-il souligné.

A. B.

### MESSAHEL À PROPOS DE LA CRISE LIBYENNE :

## «L'urgence d'une solution politique»

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a souligné, hier à Tunis, la nécessité de trouver une solution politique à la crise libyenne dans l'intérêt du peuple libyen et des peuples de la région tout entière. M. Messahel a indiqué, dans une déclaration à la presse au terme de son entrevue avec le Premier ministre tunisien, Béji Caïd Essebsi, en marge des travaux de la 15<sup>e</sup> session du comité de suivi de la coopération bilatérale, que l'Algérie et la Tunisie «partagent la même analyse» concernant la crise en Libye.

Il a insisté à ce propos, sur l'importance de trouver une issue politique entre tous les Libyens sans exclusive, car, a-t-il dit, «tous les Libyens sont concernés par l'avenir de la Libye». Il est donc nécessaire de mettre fin à cette crise dans l'intérêt du peuple libyen et des peuples de la région tout entière, a-t-il poursuivi.

Il a précisé en outre que la Libye, qui est un pays riche par son histoire et ses hommes, est capable de surmonter cette crise, ajoutant que l'Algérie soutient toute initiative visant un cessez-le-feu et l'entame de négociations entre les Libyens dans le cadre de l'Union africaine (UA), des Nations unies et de la Ligue arabe

R. N.

DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX 2010

# L'opération tire à sa fin, selon le CNRC

*L'opération de dépôt légal obligatoire des comptes sociaux de l'exercice 2010 des sociétés commerciales et des banques et établissements financiers tire à sa fin, rappelle le Centre national du registre du commerce (CNRC).*

PAR INES AMROUDE

Les banques et les établissements financiers sont invités à déposer leurs comptes sociaux au niveau des antennes locales du CNRC avant la fin de ce mois, alors que les sociétés commerciales ont un délai jusqu'au 31 juillet prochain pour le faire, a indiqué le Centre qui lance chaque année cette opération au mois de mars, rapporte l'APS. Le CNRC tient à rappeler que les bilans et les comptes résultants devraient obéir au nouveau Système comptable financier (SCF), entré en



Le dépôt obligatoire est une opération née du SCF

vigueur début janvier 2010. Ce nouveau système, qui s'inspire des normes internationales, assure une plus grande transparence et une présentation plus lisible des états financiers. Il est appliqué à l'ensemble des secteurs économiques afin de permettre aux entreprises de l'utiliser et de pouvoir mesurer leur performance au niveau national et inter-

national. "Toute infraction à l'obligation de dépôt expose son auteur aux sanctions prévues par la législation en vigueur", a averti le CNRC qui "compte sur la compréhension et la collaboration des opérateurs économiques" pour effectuer leurs dépôts avant l'expiration des délais. Les entreprises concernées par le dépôt des comptes sociaux sont les Sociétés à responsabilité limitée (SARL), les Sociétés par actions (SPA), les Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) et celles en nom collectif et en commandite simple (SNC et SCS) dont les banques et les établissements financiers. A fin décembre 2010, 49,17% des sociétés ont procédé au dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2009, une formalité rendue obligatoire depuis 2004. Ce taux (49,17%) a

connu une légère hausse par rapport aux années précédentes où il était de 46,8% en 2008, 39,6% en 2007 et seulement 26,7% en 2006. En dépit des efforts fournis par les antennes locales du centre, les taux demeurent en deçà des prévisions, avertit le centre. Les résultats par wilaya de cette opération montrent que les wilayas de Mila, Tamanrasset, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Ghardaïa, M'sila, Béjaïa, Tlemcen, El Oued et Jijel, le taux des dépôts dépasse 60%. Les wilayas de Skikda, Tindouf, Saïda, Guelma, El-Bayadh, Tizi Ouzou, Biskra, Adrar, Illizi, Bouira, Souk Ahras, Khenchela, Aïn Temouchent, Médéa, Annaba, Tipasa et Ouargla ont enregistré une augmentation en 2009 par rapport à 2008 puisque le taux des dépôts se situe entre 50 et 60%, précise le Centre. En outre, on relève que les wilayas de Aïn Defla, Tissemsilt, Béchar, Tiaret, Chlef et Oum El-Bouaghi ont enregistré un faible taux entre 20 et 40%. A fin 2010, le Centre a enregistré 1.407.449 commerçants inscrits au Registre du commerce à l'échelle nationale, dont 1.282.609 (91,1%) sont des personnes physiques et 124.840 (8,9%) des sociétés. I. A.

COMITÉ DE SUIVI ALGÉRO-TUNISIEN

## La coopération bilatérale évaluée

Les travaux de la 15<sup>e</sup> session du comité de suivi algéro-tunisien qui ont débuté lundi soir, dans la capitale tunisienne, sous la présidence de MM. Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines et Radhouane Nouisser, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères sont consacrés à l'évaluation de la coopération bilatérale.

Les deux délégations algérienne et tunisienne ont procédé à l'évaluation à mi-parcours de l'avancement des travaux des ateliers de coopération, initiés durant la session de la 18<sup>e</sup> Haute-commission mixte algéro-tunisienne tenue à Alger le 26 décembre 2010 sous la présidence des Premiers ministres des deux pays. Douze (12) documents relatifs à la coopération dans les domaines économique, culturel et les prestations ont été signés par les deux pays en décembre 2010. Le volume des échanges commerciaux bilatéraux a atteint, l'année dernière, 600 millions de dollars, soit une augmentation de 5,6% par rapport à 2009. Concernant les travaux de cette session, M. Messahel a indiqué selon l'APS, que l'Algérie qui a suivi de près les développe-

ments importants qu'a vécus la Tunisie, s'était engagée à respecter et à soutenir les choix du peuple tunisien avec toute sa composante. Il a précisé que cette session se tient dans une conjoncture exceptionnelle marquée par la naissance de la deuxième République tunisienne qui traverse une étape décisive de son histoire moderne. Il a exprimé sa conviction que la période transitoire en Tunisie mènera à l'instauration des fondements d'un régime démocratique pluraliste qui répond aux aspirations du peuple tunisien à davantage de liberté, de justice et d'égalité. Le devoir de solidarité, dicté par les liens de voisinage, l'appartenance civilisationnelle, culturelle et religieuse ainsi que la communauté du destin, font que l'Algérie partage les préoccupations et les aspirations des frères tunisiens et leur témoigne de sa solidarité en ces moments difficiles, a souligné M. Messahel. S'agissant de la coopération bilatérale, le ministre a fait savoir que les domaines de coopération algéro-tunisienne sont nombreux et variés à la lumière de la diversité des relations politiques, économiques, culturelles et humaines qui unissent les deux pays. Cette coopération doit être renforcée, a-t-il ajouté, par

d'avantage d'initiatives et de dynamisme à la faveur d'une volonté politique. M. Messahel a estimé que les travaux de cette session constituent une occasion pour donner un nouvel élan à la coopération bilatérale et relancer ses mécanismes dans différents domaines dans le but de concrétiser les objectifs communs et instaurer les fondements d'une économie forte et bénéfique pour les deux peuples, algérien et tunisien. Ceci ne peut se faire, a-t-il ajouté, qu'en prenant en considération les conditions politiques, économiques et sociales des deux pays et les crises et changements qui marquent la scène régionale et internationale. Bien que le rythme de coopération entre les deux pays ait subi ces derniers mois un ralentissement pour des raisons objectives, les travaux de la 15<sup>e</sup> session permettront d'évaluer tous les programmes de coopération arrêtés et dessiner les premiers contours pour réaliser davantage de projets dans le cadre de l'action commune, a précisé M. Messahel.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat tunisien chargé des Affaires étrangères, M. Radhouane Nouisser a souligné que la concertation entre les responsables des deux pays s'impose afin de garantir la sécurité et

la stabilité dans la région du Maghreb arabe, à lumière des développements de la situation en Libye.

Dans ce sens, il a mis l'accent sur les efforts déployés par la Tunisie et l'Algérie en vue de préserver l'unité du peuple libyen et l'aider à reconstruire son pays. Evoquant les domaines de coopération bilatérale, il a relevé l'importance des recommandations issues de la réunion de la 18<sup>e</sup> Haute-commission mixte algéro-tunisienne tenue en décembre 2010 à Alger, faisant remarquer qu'"aucun progrès tangible" n'a été enregistré dans le sens de la concrétisation du programme convenu, en égard à la situation exceptionnelle qu'a connue la Tunisie.

Dans ce cadre, il s'est dit satisfait de l'entrée en vigueur prochainement de l'accord commercial préférentiel signé entre les deux pays, indiquant que les deux parties ont convenu de la majorité des volets de l'accord en matière de séjour et de transport. I. A.

FACE AU DOLLAR

### L'euro progresse

L'euro a encore progressé face au dollar, hier, porté par un regain d'optimisme des investisseurs sur la capacité de la Grèce à entériner de nouvelles mesures d'austérité, condition au déblocage d'un nouveau plan d'aide indispensable pour éviter une faillite du pays.

La monnaie unique européenne valait 1,4334 dollar contre 1,4301 lundi. Elle était également en hausse face à la devise japonaise à 114,95 yens contre 114,73 yens lundi soir.

De son côté, le dollar se stabilisait face au yen à 80,19 yens contre 80,20 yens la veille. Lundi, la zone euro a donné deux semaines à la Grèce pour adopter un nouveau plan d'austérité qui conditionne le déblocage de la prochaine tranche des 110 milliards d'euros de prêts promis l'an passé à Athènes avec le Fonds monétaire international (FMI). Les ministres des Finances de la zone euro ont d'ores et déjà prévu de se retrouver pour finaliser l'aide à la Grèce le dimanche 3 juillet. Cependant, l'optimisme des cambistes était légèrement entamé mardi par l'annonce d'une baisse plus forte que prévu, en juin, du baromètre de confiance ZEW, principal indicateur des attentes des milieux financiers allemands, sur fond de craintes d'un affaiblissement de la reprise de la première économie européenne. La devise helvétique se stabilisait face à la monnaie unique européenne à 1,2108 franc suisse pour un euro, et progressait face au billet vert, à 0,8446 franc suisse pour un dollar. Le livre britannique baissait face à l'euro à 88,60 pence, comme face au billet vert à 1,6179 dollar. L'once d'or valait 1.543,10 dollars contre 1.537,50 dollars lundi soir. R. E.

THIERRY KNIPIER, DIRECTEUR MARKETING SATAM-MECI AU MIDI LIBRE :

## «Notre expertise de comptage transactionnel de gaz naturel convient à l'Algérie»

PAR AMAR AOUIMER

« L'objectif essentiel de notre présence aujourd'hui en Algérie où nous avons rencontré des partenaires locaux consiste, notamment, à présenter les activités du groupe Countum qui englobe les entreprises Satam et Meci dont la spécialité vise à proposer des solutions dans l'industrie pétrolière et gazière ainsi que les raffineries et les champs pétrolifères », nous a déclaré hier à l'hôtel Hilton à Alger, Thierry Knipler, directeur marketing des sociétés Satam et Meci dont le siège se trouve dans la banlieue parisienne Villepinte (France). Ces deux sociétés proposent aux entreprises algériennes partenaires leurs services dans les domaines orientés vers les activités des groupes pétroliers et le ravitaillement de l'aviation civile. Il s'agit également de présenter les technologies en matière de grand comptage de pétrole brut et de gaz naturel et le pompage des capacités. «Ce sont en fait deux activités complémentaires, affirme-t-il», précisant que, ces deux firmes envisage d'entretenir des formes de joint-venture et de tisser un partenariat fécond et durable avec les entre-

prises algériennes. Actuellement, la coopération est intense entre ces deux entreprises françaises et Naftal par le biais d'un partenariat commercial, tandis que les relations avec l'entreprise nationale des hydrocarbures, Sonatrach, se développent rapidement. En effet, Knipler ajoute que «Satam et Meci fructifient un partenariat important avec ces deux entreprises algériennes, notamment dans les relais locaux et le support technologique et la maintenance des matériels».

### Transactions financières évaluées à 4 millions d'euros

Le transfert technologique et de savoir-faire sont deux éléments essentiels de la collaboration entre ces deux entreprises et les sociétés algériennes. Ainsi, ce responsable indique que «les activités sont diversifiées et nous offrons plus de services et de supports technologiques sur place. Car, il ne s'agit pas seulement de fournir des matériels et des équipements, mais également offrir des prestations et des supports technologiques aussi utiles que précieux». Deux séminaires ont été organisés simultanément, hier, afin de vulgariser le savoir-faire de Meci et de Satam concernant les dépôts pétroliers, les pom-

pages sur camions et les avions. Des contrats financiers ont été finalisés entre Satam et Meci et leur partenaire de distribution de carburants Naftal où elles ont équipé des dépôts pétroliers et de comptage des hydrocarbures, mas aussi en assurant tous les comptages de l'aviation civile, selon Knipler. Celui-ci souligne également que des projets sont prévus pour l'année 2011, notamment pour la formation des cadres et nous avons 5 kits de comptage de Gaz de pétrole liquéfié (GPL) alors que d'autres projets concernent la rénovation des installations de comptage et de supervision des activités de l'ensemble des projets. Les transactions commerciales de Satam et Meci avec les partenaires algériens oscillent entre 3 et 4 millions d'euros sachant que l'implantation de ces deux firmes en Algérie remonte à 15 années. L'investissement principal de ces deux firmes repose essentiellement dans la formation des compétences et de l'autonomie des personnes, car leur intervention dans les entreprises algériennes vise à apporter un plus et un transfert de technologies, ainsi qu'une mise en service des matériels périodiques dans les personnels des sociétés. A. A.

## BOUDJIMA

## Les meilleurs élèves primés

Une sympathique cérémonie a été organisée au niveau de l'école primaire Bailèche-Mohamed-Ahmed de Tizi-Ouzou, lundi dernier, à l'occasion de la fin de l'année scolaire. L'objectif de cette cérémonie, à laquelle a pris part Smail Boukherroub, président de l'Assemblée populaire communale est de primer les meilleurs élèves de cette école qui a obtenu les meilleurs résultats de l'examen de fin de cycle primaire au niveau de toute la daïra de Makouda. De même que la meilleure note en langue française a été obtenue par une élève scolarisée dans la même école qui a eu 9,80 de moyenne générale. Sur quarante-cinq candidats à l'examen de cinquième (ex-sixième), quarante-deux ont été admis dont six ont eu une moyenne générale de plus de 9/10. Une performance qui a été relevée avec fierté par M. Mezreg, directeur de l'établissement qui a salué les efforts fournis aussi bien par les enseignants que par les élèves eux-mêmes. Le maire n'a pas manqué non plus d'exprimer sa joie devant de tels résultats satisfaisants et a promis d'organiser une deuxième cérémonie pour récompenser encore une fois les élèves. Cette cérémonie a été emprunte d'une grande émotion car l'enseignante de français la plus ancienne de l'établissement part en retraite cette année après trente-sept ans de service. Des cadeaux ont été offerts à cette institutrice par ses collègues qui lui ont tous exprimé leur gratitude et leurs regrets de ne plus pouvoir la compter comme collègue.

L. B.

## DRÂA EL-MIZAN

## Un lycéen meurt dans une noyade

Un jeune lycéen s'est noyé dimanche dernier dans un barrage d'eau de Draâ El-Mizan, cinquante kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya. La victime était âgée de vingt ans et était scolarisée au niveau du lycée Ali-Mellah de la même ville. Le regretté était en compagnie de ses amis qui se sont rendus au barrage en question suite à la vague de chaleur qui s'est abattue sur la région. Le corps de la victime a été repêché par les plongeurs de l'unité marine de la Protection civile de Tizirt et a été transporté à l'hôpital de Draâ El-Mizan. Il s'agit de la quatrième personne à perdre sa vie par noyade dans la région de Tizi-Ouzou depuis le début de la saison estivale 2011.

L. B.

## BOGHNI

## Le responsable d'une association condamné pour soutien au terrorisme

Le tribunal criminel de Tizi-Ouzou a condamné dimanche passé l'ex-responsable d'une association religieuse de la localité de Boghni, quarante kilomètres au sud de la wilaya à une peine d'une année de prison ferme. Ce dernier est accusé de soutien au terrorisme. Dans la même affaire, le tribunal a condamné un deuxième accusé à la même peine. De l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, il ressort que le mis en cause a été appréhendé par les services de sécurité au mois d'août 2010. La police a découvert à l'intérieur même de la mosquée de Boghni des documents à contenu subversif et de soutien au terrorisme. Ce sont les terroristes eux-mêmes qui ont remis les documents en question aux responsables de cette association religieuse. L'accusé n'a pas nié avoir rencontré des terroristes au moment où il sortait de la mosquée. C'est d'ailleurs ce jour-même que ces documents lui ont été remis, selon les précisions de l'arrêt de renvoi. Quant au deuxième accusé, il est poursuivi pour non dénonciation. Le procureur avait requis la peine de dix ans de réclusion criminelle.

L. B.

## L'ÉTÉ DANS LA VILLE DE TIZI-OUZOU

## Morosité au quotidien

Depuis l'arrivée de la vague de chaleur qui s'est abattue sur la ville de Tizi-Ouzou avec des températures de plus de 38 degrés, la ville est très peu fréquentée par les citoyens. Si durant la matinée, Tizi-Ouzou est un tant soit peu animée, il n'en demeure pas moins qu'à partir de l'après-midi les différentes ruelles deviennent désertes.

PAR LOUNES BOUGACI



secret situé au lotissement Salhi, qui offre un cadre plus ou moins naturel où la fraîcheur est omniprésente même en été. L'un des endroits les plus prisés en de telles périodes est le parc Tamaghra situé à la Nouvelle-Ville. Il est doté d'une piscine et de quelques manèges pour les enfants. Mais il s'agit d'une infrastructure trop exiguë face à la demande très forte en la matière dans la région. Aucune salle de cinéma n'existe dans la ville de Tizi-

Les causes sont multiples. A commencer par le problème de l'inexistence de lieux de détente adéquats en période de grandes chaleurs. A Tizi-Ouzou, des lieux où l'on pourrait se rafraîchir se comptent sur les bouts des doigts. A titre d'illustration, le chef-lieu de wilaya ne recèle qu'une seule piscine qui pratique des prix abordables. Il s'agit de la piscine olympique qui propose des abonnements mensuels à partir de 1.500 dinars. Mais compte tenu de ces prix somme toute raisonnables, l'affluence y est très grande, ce qui fait que la piscine dépasse souvent ses capacités d'accueil réelles. Quant aux piscines privées, il faut dire que les prix qui y sont appliqués sont vraiment hors de portée des couches moyennes. Ainsi, pour une seule séance, il faudrait dépenser pas moins de 1.000 DA. Toutefois, il y a lieu de souligner que les services offerts par l'ensemble de ces infrastructures, très prisées en été, sont de bonne qualité, à commencer par l'hygiène qui est amplement garantie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'affluence du public ne s'arrête pas durant toute la saison. Tizi-Ouzou est une région qui n'est pas gâtée sur le plan des infrastructures de détente. En dépit d'une densité populaire des plus impor-

tantes à l'échelle nationale, la wilaya n'est dotée ni de parc d'attraction ni de parc zoologique. C'est l'un des points noirs qui font que durant l'été en particulier, la ville n'est pas du tout fréquentée par les villageois qui la peuplent durant les autres saisons. Un projet dans ce sens devrait constituer l'une des priorités que les autorités devraient inscrire dans leurs perspectives. Par ailleurs, du jardin Mohand-Ou-Lhadj, situé à proximité du siège de la wilaya, est la seule infrastructure du genre. Actuellement, cet endroit est très fréquenté. Mais il y a lieu de déplorer que durant cette saison, il est difficile d'y passer des moments agréables compte tenu du fait que la verdure n'a pas été «répartie» de manière équitable. Ce qui fait que les visiteurs de ce jardin sont contraints de chercher un petit bout d'ombre pour s'abriter du soleil brûlant de Tizi-Ouzou. La population attend toujours avec impatience la réouverture du jardin public du boulevard Abane-Ramdane, qui constituera sans doute une bouffée d'oxygène pour les riverains. Même les investisseurs privés dans le domaine de la restauration et des cafés maures n'ont pas pensé à investir dans ce créneau à cause sans doute de l'absence de cette culture. On peut juste signaler l'exception de l'établissement *Le jardin*

Ouzou qui en comptait pas moins de six dans les années 70 et 80, dont notamment les mythiques salles de projection *L'Algérie, Le Mondial, Cinéma Studio et le Djurdjura*. Aujourd'hui, ces salles restent fermées au grand dam des habitants qui se voient proposer de temps à autres des activités folkloriques ne durant que quelques jours. Un constat amer certes qui interpelle les plus hauts responsables du secteur de la culture car est-il vraiment normal qu'en 2011, une grande ville abritant plusieurs centaines de milliers d'habitants et capitale régionale de surcroît, ne soit pas dotée de la moindre salle de cinéma ? En été, des salles de cinéma aurait permis aux citoyens en quête de loisirs de passer d'agréables moments, en visionnant des films tout en profitant de la fraîcheur des salles obscures. D'ailleurs, vu l'absence des lieux de loisirs et de détente, les couples d'amoureux n'ont aucun choix que certains salons de thé que la routine rend vraiment insipides. En somme, la ville de Tizi-Ouzou est maussade durant l'été et même les personnes qui y résident sont contraintes de plier bagages pour se rendre sous des cieux plus cléments. Car passer l'été à Tizi-Ouzou, c'est loin d'être une sinécure.

L. B.

## AIT BOUADDOU, OUADHIAS

## Une association contre les fléaux sociaux

L'ennui dans les villages kabyles s'exacerbe en période estivale surtout s'agissant des contrées situées au pied du Djurdjura donc à plus de trois heures de la plage. Il va sans dire que les trois mois d'été sont les plus difficiles à vivre. Chacun doit se débrouiller comme il peut pour éviter de se morfondre à longueur de journée. Il est incontestable que ce problème touche à un degré plus élevé la gent féminine.

Dans la région d'Ath Bouaddou, daïra des Ouadhias, ce constat est plus que valable. Mais pour le fuir, ou plutôt pour y parer, un groupe de jeunes universitaires ont trouvé une idée géniale, une sorte de parade. Il s'agit de la création de l'association scientifique *Trait d'union* du village Ait Malem. Le projet a été vite concrétisé d'autant plus que Mouloud Mouloudj, président de l'assemblée populaire communale d'Ait Bouaddou n'a lésiné sur aucun moyen afin de prêter main forte à ces jeunes femmes auxquels se sont joints des hommes du même village. L'association est donc née alors qu'initialement, le grou-

pe de jeunes femmes voulait mettre en place une association féminine. C'est sur conseil du maire que le projet a évolué vers une association avec un éventail d'activités plus large. Aujourd'hui, l'association est présidée par la jeune détentrice d'un master en marketing. Dans le bureau de l'association, on peut trouver plusieurs spécialistes dont des psychologues. L'association, vient à peine d'obtenir son agrément, accordé par la Direction de la réglementation de la wilaya de Tizi-Ouzou et a déjà à son actif de nombreuses activités organisées au niveau de la maison de jeunes du village. Le maire leur a attribué cette infrastructure afin qu'elle serve de siège à l'association *Trait d'union*. L'une des responsables de l'association nous a confiés que leur objectif est de pouvoir organiser des journées de sensibilisation contre tous les fléaux sociaux et ce, à l'occasion de chaque journée mondiale. De ce fait, l'association a déjà initié avec succès des journées antitabac qui ont enregistré un écho positif de la part de la population. «Les citoyens ne sont pas restés insen-

sibles ni indifférents suite à ces activités. Plusieurs personnes ont cessé de fumer et de prendre la chique à cette occasion», confie fièrement notre interlocutrice. Les activités de l'association sont diversifiées. *Trait d'union* compte en son sein des ateliers écologiques dont la mission est bien évidemment de contribuer à la préservation de l'environnement. L'association a organisé plusieurs sorties sur le terrain avec des campagnes de plantations d'arbres et d'oliviers plus particulièrement. L'association garantit aussi des cours de soutien, tous niveaux confondus, et toutes les matières sont concernées. L'une des perspectives de cette association qui gagnerait à être encouragée par les autorités locales et wilayaes est de lancer des échanges avec d'autres associations dont l'association écologique d'Ath Yanni. La prochaine activité que compte lancer *Trait d'union* est une semaine de sensibilisation contre le suicide car le phénomène a pris des proportions alarmantes ces derniers temps dans la région.

L. B.

BISKRA, CONSERVATION DES FORÊTS

# Lutte contre la désertification

*Située dans une région exposée en permanence à la désertification dont les effets sont dévastateurs, la wilaya de Biskra a fait de la lutte contre ce phénomène une «bataille de tous les jours».*

PAR BOUZIANE MEHDI

Les efforts de lutte contre l'avancée du désert se traduisent par la mise en place de divers programmes de développement, de prévention et d'accompagnement technique, affirment les professionnels de la Conservation qui ont prévu un plan d'actions axé sur l'installation de brise-vent sur 500 hectares pour fixer les dunes et stopper l'avancée du sable et sur des actions de reboisement pour éviter l'érosion du sol parallèlement à la délimitation des zones de pacage pour éviter les problèmes de dégradation du couvert végétal.

La Conservation gère également plusieurs dispositifs et fonds pour faire face à ce fléau, dont le fonds de lutte contre la désertification et le développement des parcours et steppes (340 millions DA), le fonds de développement rural et mise en valeur des terres par la concession (250 millions) et le fonds spécial de soutien aux petits éleveurs et petites exploitations agricoles (250 millions). La Direction de l'hydraulique a entamé la réalisation de plusieurs projets de protection de villes contre les inondations par des digues, dont l'un des avantages consiste à arrêter l'érosion du sol sur les sites concernés, selon



son responsable. Le centre de recherche scientifique et technique sur les zones arides de Biskra veille, quant à lui, à l'élaboration d'études destinées à apporter les réponses adéquates pour freiner les déséquilibres observés sur ce type de zones. A Aïn Bennoui dans la commune d'El-Hadjab, l'Institut technique de développement des cultures sahariennes mène actuellement des expérimentations sur les cultures sur les terres salines, dont la réussite conduira à la récupération de vastes terres candidates à la désertification.

La désertification est due soit aux changements climatiques soit à l'action de l'homme qui contribue à appauvrir les sols, selon les scientifiques. Biskra est particulièrement exposée aux risques d'éro-

sion entraînés par les eaux de ruissellement et les crues des oueds à cours irréguliers car elle est située sur le versant sud de l'Atlas saharien. Elle se trouve également sur le couloir de vents violents, dont la vitesse atteint les 120 km/heure qui accélèrent considérablement l'avancée du désert et la dégradation du couvert végétal, précise l'APS. Les facteurs qui aggravent le fléau de la désertification sont les conditions climatiques marquées par de faibles précipitations, des températures dépassant les 44 degrés, ainsi que l'action humaine inconsciente traduite par les labours sauvages des terres fragiles, le pacage incontrôlé et une urbanisation tentaculaire, notent encore les mêmes spécialistes.

B. M.

TEBESSA, PRODUCTION D'ACIDE PHOSPHORIQUE

## Réalisation prochainement d'une unité à El-Aouinet



Une unité de production d'acide phosphorique sera «prochainement» réalisée dans la localité d'El-Aouinet (60 km au nord de Tébessa), ont indiqué les services de la wilaya.

L'usine sera construite «en parallèle avec une unité analogue, prévue à Oued Kebrit, dans la wilaya de Souk Ahras», a précisé les mêmes services, faisant savoir que les deux unités produiront ensemble de l'acide phosphorique à base de phosphate brut provenant exclusivement des gisements de Djebel Onk, dans la localité de

Bir El-Ater. L'acide phosphorique est un semi-produit utilisé pour la fabrication d'engrais destinés surtout à la fertilisation des terres agricoles. Les besoins en matière première des deux futures unités, relevant de la Société des mines de phosphate (SOMIPHOS) de Tébessa, sont estimés, en 2016, à plus de 6 millions de tonnes par an de phosphate brut. Par cette quantité, il est prévu la production de quelque 2 millions de tonnes d'acide phosphorique par an dès 2016, puis 6 millions t/an à partir de 2020. La production annuelle de

phosphate brut provenant des gisements de la SOMIPHOS pourra atteindre en 2020 les 6,5 millions de tonnes, soit plus de quatre fois la production actuelle (1,5 million de tonnes), assurée actuellement par les seules carrières de Djebel Onk, en attendant l'entrée en production d'une autre carrière à Oued El-Hadhba. Cette dernière devra produire, dès 2020, environ 4,5 millions de tonnes de phosphate brut par an. Les deux usines, qui seront dotées d'unités de production d'acide phosphorique, d'acide sulfurique et d'ammonium de phosphate, revêtent, a souligné la wilaya, une «importance vitale» sur le plan socio-économique dès lors qu'elles contribueront à renforcer la production nationale en dérivés chimiques issus de la transformation du phosphate. Le choix d'implantation de ces complexes dans ces régions est motivé par la proximité de mines de phosphate et l'existence d'une voie ferroviaire, assurant actuellement l'acheminement du phosphate brut vers les installations industrielles de la SOMIPHOS à Annaba. Elles généreront, toutes deux dès leur démarrage, quelque 3.000 emplois, dont 2.000 postes pour la seule unité d'El-Aouinet. Les réserves de phosphate brut de la wilaya, dans les gisements de Djebel Onk et d'Oued El-Hadhba, sont estimées à plus de deux milliards de tonnes.

APS

MILA

### Nouveau programme de 4.000 logements

La wilaya de Mila a bénéficié d'un nouveau quota de 4.000 logements en vertu du programme quinquennal 2010-2014, a indiqué le directeur du logement et des équipements publics (DLEP).

Ce nouveau programme, englobant deux mille unités dans le segment public locatif (LPL) et autant dans le logement rural, dépasse de 2.500 unités le quota qui est allé à la wilaya au titre du précédent quinquennat, soit 25.900 unités, a précisé M. Abdelsalem Moumni.

La part de l'habitat rural dans ce programme est de 10.700 unités, "un quota plutôt insuffisant pour cette formule qui connaît une demande croissante", dira le wali de Mila, à l'occasion d'une visite de la commission habitat de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans la wilaya.

Le taux d'occupation par logement (TOL) dans la wilaya de Mila a atteint, selon le premier responsable de la DLEP, 5,25 et les perspectives de 2014 prévoient de diminuer ce ratio à moins de cinq membres par ménage. Le wali a appelé à davantage d'effort pour renforcer les jalons du développement dans la wilaya en particulier dans les secteurs des routes et des transports, suggérant l'intégration de projets régionaux, notamment par la mise en place d'une liaison ferroviaire entre les wilayas de Constantine, Mila, Skikda et Jijel, afin de donner une plus forte impulsion à l'économie de la région.

TINDOUF

### Production de 2.500 litres/jour de lait de chamelle

La production de lait de chamelle a atteint 2.500 litres/jour dans la wilaya de Tindouf qui occupe le premier rang national dans le domaine de l'élevage camelin, selon les responsables de la chambre agricole de la wilaya.

Cette production «encourageante» de lait de chamelle, très demandé localement, enregistre chaque année une évolution «remarquable», à la faveur du soutien de l'Etat à ce type d'élevage, a affirmé à cet égard le président de la chambre agricole. Durant la période 2005-2006, la production de lait de chamelle ne dépassait pas les 150 litres/jour, avant que la filière ne se renforce, grâce au soutien de l'Etat, par la création d'une mini-laiterie d'une capacité de stockage de 1.000 litres, a signalé M. Abderrazak Boughnama. Dans le but de maîtriser cette production laitière au niveau de la wilaya, la chambre agricole a élaboré un programme à même de répondre aux exigences d'une nouvelle unité laitière, créée par un investisseur de la région.

Ceci permettra également, a ajouté le même responsable, de renforcer et de suivre les différentes étapes de cette activité, de la production à la commercialisation.

CHLEF

### 15 ha de céréales ravagés par le feu

Plus de quinze hectares de céréales ont été ravagés par le feu depuis le début de la campagne moissons-battages, selon la Direction des services agricoles. Ces superficies sont localisées dans la plaine du Chélif, notamment dans les localités de Boukadir et Oued Sly et El-Karimia, a indiqué la même DSA, ajoutant que les dégâts auraient été plus importants n'était l'intervention rapide des riverains et de la Protection civile.

APS

CRISE SYRIENNE

# Al-Assad préconise un dialogue national

*Le président syrien Bachar al-Assad a appelé lundi à un "dialogue national" pour mettre fin au mouvement de contestation qui secoue son pays depuis plus de trois mois, et dénoncé de nouveau un "complot" contre la Syrie, alors que la pression internationale s'est accrue sur Damas en vue d'engager des réformes.*

**D**ans un discours télévisé, le troisième du genre depuis le début des troubles en mars dernier, le président al-Assad a souligné que le dialogue national "est le slogan de la prochaine étape" qui pourrait aboutir à "des amendements à la Constitution ou à une nouvelle Constitution".

A propos des "groupes armés" accusés par Damas d'être derrière les violences qui ont émaillé les manifestations anti-gouvernementales et les troubles qui secouent notamment le nord de la Syrie, Bachar al-Assad a écarté toute "solution politique" avec ceux qui portent les armes.

"Il est du devoir de l'Etat de tenir les saboteurs pour responsables et de les poursuivre, il n'y a pas de solution politique avec ceux qui ont porté les armes", a estimé le président al-Assad dans son discours au cours duquel il a pour la première fois évoqué une possible abrogation de l'article constitutionnel sur l'hégémonie du parti Baas, qui gouverne le pays depuis plus de 40 ans.

Cette abrogation est l'une des principales revendications des contestataires du pouvoir en place en Syrie qui réclament, entre autres, des élections libres.

Après avoir évoqué de nouveau un "complot" contre son pays, le chef de l'Etat syrien a, par ailleurs, exclu, dans son allocution, l'adoption des réformes "à travers le sabotage et le chaos" soulignant



que "les complots sont comme des microbes qu'on ne peut éliminer, mais nécessitent que l'on renforce notre immunité".

Le 30 mars, M. al-Assad avait dénoncé devant le Parlement une "conspiration" contre son pays, dans sa première intervention publique, lors de laquelle il n'avait pas parlé de réformes.

Deux semaines plus tard, le 16 avril, le président syrien avait annoncé la prochaine abrogation de la loi d'urgence et exprimé ses "regrets" pour les victimes. Une semaine après, il a promulgué des décrets, levant l'état d'urgence en vigueur depuis 48 ans, abolissant la Cour de sûreté de l'Etat, une juridiction d'exception, et changeant la réglementation sur les manifestations.

Le discours du président al-Assad est intervenu au moment où l'Union européenne (UE) s'appête à renforcer ses sanctions contre la Syrie, qui fait l'objet déjà de deux trains de sanctions européennes

Selon un projet de déclaration qui doit

être entériné ce lundi à Luxembourg par les ministres des Affaires étrangères de l'UE, l'Union européenne "prépare activement" le renforcement de ses sanctions contre la Syrie "par des désignations additionnelles".

La "crédibilité et le leadership" du président al-Assad "dépendent des réformes qu'il a lui-même promises", précise le document qui a été agréé sur ces points par les représentants permanents des 27 Etats de l'UE, en marge de la réunion ministérielle.

Plus tôt, le ministre britannique des Affaires étrangères William Hague a affirmé, en marge de la réunion de Luxembourg, que le Royaume-Uni attend du président al-Assad qu'"il réponde aux doléances légitimes" de la population, "qu'il libère les prisonniers de conscience, autorise l'accès à Internet et respecte la liberté des médias".

Face aux craintes quant à une éventuelle intervention étrangère en Syrie comme celle en Libye, la Russie a, par la voix de son président Dmitri Medvedev prévenu dimanche qu'elle allait "user de son droit de veto à l'Onu contre toute résolution sur Damas".

De son côté, la Turquie, a par le biais d'un conseiller présidentiel, appelé à l'"arrêt de l'effusion de sang" en Syrie et exhorté Damas à "poursuivre les réformes" dans le pays.

En réaction à l'intention de certains pays occidentaux d'imposer de nouvelles sanctions contre Damas, la Ligue arabe a pour sa part, exprimé lundi son "rejet catégorique" de telles mesures et sa "ferme opposition" à l'ingérence étrangère en Syrie ou dans n'importe quel pays arabe, selon le secrétaire général-adjoint de l'organisation panarabe, Ahmed Benhelli.

Les autorités syriennes ont déjà engagé une série de réformes dans le pays dont la

levée de l'état d'urgence et la libération de nombreux prisonniers politiques, des mesures jugées "insuffisantes et tardives" par les opposants syriens.

Sur le terrain, l'armée syrienne poursuivait lundi sa traque des groupes armés dans les villes limitrophes de la Turquie, en particulier à Jisr al-Choughour, où une opération militaire d'envergure est en cours depuis plus d'une semaine, selon des médias.

L'intervention de l'armée à Jisr al-Choughour a contraint, par ailleurs, des milliers de personnes à fuir vers la Turquie. Ainsi, quelque 10.000 Syriens sont actuellement établis à la frontière entre les deux pays voisins, selon des estimations données dimanche par l'agence de presse turque Anatolie.

## La Ligue arabe rejette énergiquement

### les menaces de sanctions

La Ligue arabe a rejeté lundi "avec énergie" les menaces proférées par certaines forces extérieures d'imposer des sanctions contre la Syrie ou tout autre pays arabe.

Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Ahmed Ben Helli a indiqué, dans une déclaration à la presse, que la Ligue arabe "est consciente à travers les expériences passées, de la gravité des sanctions sur les peuples, leur stabilité et leur croissance", réaffirmant son rejet de toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures des pays ou toute atteinte à leur souveraineté ou unité.

La Ligue arabe aspire à la mise en œuvre des "importants" projets de réforme annoncés par la direction nationale syrienne, a-t-il estimé, précisant que la Ligue considérait la Syrie comme "un état central et le centre d'équilibre et de stabilité dans la région, d'où la nécessité pour tous de tenir compte de cette spécificité".

M. Ben Helli a qualifié d'"inexactes" les déclarations qui lui ont été attribuées dans l'un des sites électroniques et publiées dans la presse, sur la position de la Ligue arabe quant aux événements enregistrés en Syrie.

Un site électronique avait rapporté des déclarations attribuées au secrétaire général adjoint de la Ligue selon lesquelles "la Ligue protégeait les intérêts des gouvernements et non des peuples".

La position de la Ligue arabe quant aux événements enregistrés en Syrie se résume en quelques points, a-t-il rappelé, qui sont "une extrême préoccupation par rapport aux derniers développements en Syrie", une position déjà exprimée par le secrétaire général de la Ligue, Amr Moussa.

Les revendications des peuples arabes liées à la réforme et au développement "est un droit légitime qu'il faut satisfaire", a-t-il estimé. Ce droit a été confirmé dans le document de réforme et de développement approuvé par le sommet arabe de 2004 à Tunis. Il a souligné que la Ligue "regrette" chaque goutte de sang versée en Syrie, affirmant que la protection des civils en Syrie et dans les autres pays arabes "est un devoir fondamental et un engagement moral". Il a réitéré l'appel de la Ligue arabe "à l'arrêt de toute forme de violence, par toutes les parties".

APS



GUERRE EN LIBYE

# Le torchon brûle entre le Président et le Congrès



**Dans le sillage du bras de fer qui oppose la Maison-Blanche au Congrès sur la légalité de la poursuite des opérations militaires en Libye, la présidence américaine appréhende que le Congrès décide de voter cette semaine une résolution pour couper le financement de cette guerre.**

Un tel vote «*enverrait un mauvais message*» aux alliés de l'OTAN et au colonel Maammar El-Gueddafi, a déclaré lundi le porte-

parole de la Maison-Blanche, Jay Carney, dans son briefing quotidien.

Plus de trois mois après le début des frappes en Libye, la pression augmente sur le président Barack Obama, attaqué par des parlementaires qui lui reprochent de ne pas avoir demandé au Congrès l'autorisation de poursuivre les opérations militaires alors que le délai de 90 jours pour le retrait des troupes militaires américaines du conflit avait été atteint dimanche 19 juin. En conséquence, le président de la Chambre des représentants, sous contrôle républicain, John Boehner, a menacé de voter au cours de cette semaine une résolution qui limitera ou arrêtera carrément le financement des opérations militaires en Libye.

RETRAIT DES SOLDATS AMÉRICAINS D'AFGHANISTAN

## Obama esquisse sa stratégie

Le président des Etats-Unis devrait annoncer mercredi le début du retrait des soldats américains d'Afghanistan. "Le discours sur l'Afghanistan sera mercredi", a divulgué un haut responsable américain, sous couvert de l'anonymat. Le président des Etats-Unis Barack Obama y annonce sa décision sur l'étendue du début de retrait de soldats d'Afghanistan le mois prochain. Ce discours pourrait, près de dix ans après le début de la guerre, esquisser une stratégie de sortie.

En décembre 2009, Barack Obama avait promis que les "soldats commenceraient à revenir à la maison" dès juillet 2011. 30.000 soldats supplémentaires avaient alors rejoint la lutte contre les talibans, portant le total à près de 100.000. Mais la Maison-Blanche était restée depuis très vague sur l'étendue et la rapidité du retrait, effectuées selon "la situation sur le terrain", rapporte le journal *L'Express*.

Le Pentagone a demandé au président américain de maintenir la présence des troupes envoyées en renfort jusqu'à l'automne 2012, selon le *Wall Street Journal*. La Maison-Blanche n'a pas donné d'indice sur la teneur de la décision du président.

Barack Obama s'est entretenu réguliè-

ment avec son équipe de sécurité nationale. Il a reçu mercredi dernier à la Maison-Blanche son commandant militaire sur le terrain, le général David Petraeus.

Cette décision doit permettre de résoudre une équation complexe. D'un côté, il ne faut pas compromettre les progrès "fragiles et précaires" enregistrés sur le terrain, du propre aveu de l'administration. De l'autre, il faut aussi prendre en considération l'opinion publique américaine.

Barack Obama, candidat à sa réélection en novembre 2012, devrait ainsi faire passer le message que la guerre, déclenchée dans la foulée du 11 septembre 2001, ne sera pas sans fin. Le sommet de l'Otan à Lisbonne fin 2010 a entériné le principe d'un transfert des responsabilités sécuritaires aux forces afghanes en 2014.

Les effectifs de l'armée américaine en Afghanistan ont presque triplé depuis l'arrivée d'Obama au pouvoir, en janvier 2009. Le président a insisté sur la nécessité d'empêcher Al-Qaïda de reprendre pied dans le pays pour s'en servir de base afin d'attaquer à nouveau le territoire américain.

De plus en plus de voix s'élèvent au Congrès pour demander la fin des opéra-

"Je voudrais juste dire qu'à un moment où le colonel El-Gueddafi est sous forte pression et où nos alliés portent un fardeau considérable de l'effort, ce serait envoyer un mauvais message à la fois à El-Gueddafi et à nos amis du monde entier pour voter cette résolution relative aux financements", a déclaré le porte-parole de la présidence américaine.

Pour lui, "le rôle principal de cette mission (de l'OTAN) est de protéger les civils, une mission que le Congrès soutient. Et nous devrions continuer à fournir ce soutien", selon lui.

Face à la grogne croissante des parlementaires, le gouvernement d'Obama avait fait parvenir la semaine dernière aux élus un rapport pour démontrer que le président avait agi de plein droit, en conformité avec la Constitution et la loi.

Dans son argumentaire, la présidence américaine a fait valoir que des "opérations militaires limitées" comme celles entreprises en Libye ne sont pas assimilées à des "hostilités" telles que définies par la loi de 1973, ajoutant que "les forces américaines jouent un rôle limité et de soutien dans une coalition internationale".

En conséquence, a-t-elle conclu, la poursuite des opérations en Libye n'exigeait pas le feu vert du Parlement.

Le *New York Times* avait révélé que le président Obama avait rejeté les avis des juristes du Pentagone et du département de la Justice qui ont affirmé à la Maison-Blanche que les opérations menées par l'armée américaine dans la guerre dirigée par l'OTAN en Libye sont assimilées à des "hostilités".

Mais le chef de la Maison-Blanche s'est finalement appuyé sur l'analyse juridique de membres de son équipe juridique à la Maison-Blanche et au département d'Etat, lesquels ont exclu de classer la campagne militaire en Libye dans la case des "hosti-

lités". Le résultat, selon eux, est que le président Obama pouvait s'affranchir de l'autorisation du Congrès pour continuer la mission.

lités". Le résultat, selon eux, est que le président Obama pouvait s'affranchir de l'autorisation du Congrès pour continuer la mission.

Pour le sénateur John McCain, le républicain le plus haut placé au sein de la commission des forces armées du Sénat, "la conséquence de cet atterroissement, cette confusion et cette opacité, c'est une révolte générale au Congrès contre la politique de l'administration".

Dans son rapport, la Maison-Blanche a indiqué que les coûts engagés par les Etats-Unis pour leurs opérations militaires et humanitaires en Libye ont atteint un montant de 715,9 millions de dollars du 19 mars au 3 juin, avant de passer à 1,1 milliard d'ici à la fin septembre prochain.

APS

RUSSIE

## Un crash fait 44 morts

Huit citoyens étrangers, dont plusieurs ayant une double nationalité, ainsi qu'un arbitre international de football de nationalité russe figurent parmi les 44 victimes de la catastrophe aérienne survenue lundi soir en Carélie, dans le Nord-Ouest de la Russie, a indiqué le ministère russe des Situations d'urgences.

Un Suédois, un Néerlandais et deux Ukrainiens sont sur la liste des morts ainsi qu'une famille de quatre personnes ayant les nationalités russe et américaine, selon la même source citée par des agences.

Le nom de l'arbitre de football Vladimir Pettai, 38 ans, qui officiait depuis 2003 en première division russe et était devenu en 2010 arbitre international, figure parmi les morts de la catastrophe.

L'association des arbitres russes a confirmé ce décès et présenté ses condoléances à la famille, dans un communiqué.

Vladimir Pettai avait arbitré il y a quelques jours son 100e match de la première division russe entre le Rubin Kazan et le Dynamo Moscou.

YEMEN

## Poursuite des combats entre l'armée yéménite et des éléments d'Al-Qaïda

Les combats entre l'armée yéménite et des éléments présumés du réseau terroriste d'Al-Qaïda se poursuivaient mardi dans la ville de Zinjibar, dans le sud du Yémen, ont indiqué des sources militaires et des responsables locaux.

Les "éléments d'Al-Qaïda sont bien entraînés et opposent une forte résistance mais ils ont subi de lourdes pertes", rapporte un officier. L'aviation a poursuivi ses raids contre des "objectifs choisis" autour de Zinjibar au cours desquels des positions utilisées pour tirer des roquettes ont été détruites, a assuré cet officier.

APS

R. I./L'Express

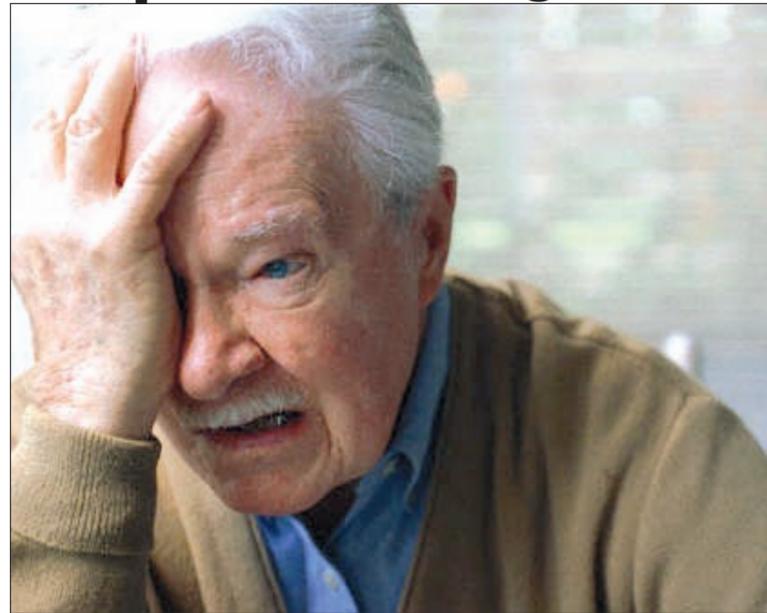
## MALADIE D'ALZHEIMER

# Une pathologie assez fréquente chez les personnes âgées

Comme l'expliquent les spécialistes, la maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative qui engendre un déclin progressif des facultés cognitives et de la mémoire. En général, les symptômes apparaissent après 65 ans et la prévalence de la maladie augmente fortement avec l'âge.

PAR OURIDA AIT ALI

Lorsque la maladie d'Alzheimer est à son stade dit léger, expliquent les experts, des pertes de mémoire surviennent de façon occasionnelle. La mémoire à court terme, c'est-à-dire la capacité à retenir une information récente (un nouveau numéro de téléphone, les mots d'une liste, etc.), est la plus touchée. La personne atteinte a plus de mal à trouver ses mots et à suivre le fil d'une conversation. Cependant, à ce stade, il n'est pas certain qu'il s'agisse de la maladie d'Alzheimer. Avec le temps, les symptômes peuvent rester stables ou même diminuer. Le diagnostic se confirme si les problèmes de mémoire s'accroissent et si d'autres fonctions cognitives se détériorent (langage, reconnaissance des objets, planification des mou-



vements complexes, etc.) au stade modéré. Les troubles de la mémoire s'amplifient. Les souvenirs de jeunesse et d'âge moyen deviennent moins précis, mais sont mieux préservés que la mémoire immédiate. Il est de plus en plus difficile pour les personnes atteintes de faire des choix ; leur jugement commence à être altéré. Par exemple, il leur devient graduellement plus difficile de gérer leur argent et de pla-

nifier leurs activités quotidiennes. La désorientation dans l'espace et le temps devient de plus en plus évidente (difficulté à se souvenir du jour de la semaine, des anniversaires...). Les personnes atteintes ont de plus en plus de mal à s'exprimer verbalement. Entre les stades modéré et avancé, des problèmes de comportement inhabituels surgissent parfois : par exemple, de l'agressivité, un langage atypique ou ordurier ou

un changement des traits de la personnalité.

Stade avancé (ou terminal). À ce stade, le malade perd son autonomie. Les patients négligent leur hygiène corporelle, deviennent incontinents et peinent à s'alimenter seuls. S'ils sont laissés sans surveillance, ils peuvent errer vainement durant des heures.

O. A. A.

## MIEUX COMMUNIQUER AVEC LE MALADE

Il est difficile de communiquer avec une personne souffrant de d'Alzheimer. Ces quelques conseils peuvent toutefois vous y aider :

- Approchez la personne de face, en la regardant dans les yeux. Présentez-vous si cela s'avère nécessaire
- Parlez lentement et calmement
- Utilisez des termes simples et courts
- Manifestez une attitude d'écoute attentive
- Essayez de ne pas interrompre; évitez de critiquer ou d'argumenter
- Ne posez qu'une question à la fois et accordez assez de temps pour la réponse
- Formulez vos suggestions de façon positive. Au lieu de dire



«N'allons pas là», par exemple, dites plutôt «Allons dans le jardin»

-Quand vous parlez d'une tierce personne, reprenez constamment son nom au lieu de recourir à «il» ou à «elle»

-Si la personne a de la difficulté à faire un choix, proposez-lui une suggestion

-Manifestez de l'empathie, de la patience et de la compréhension. Touchez la personne, ou serrez-la dans vos bras, si vous croyez que cela peut aider.

À ne pas faire :

- Ne parlez pas de la personne comme si elle n'était pas là
- Si cela peut être évité, ne la corrigez pas et ne cherchez pas à la confronter
- Ne la traitez pas comme un enfant.

Source, Santé Magazine

Le docteur Mahmoud Boudarene est l'auteur de nombreux articles sur le stress publiés dans des revues internationales : *Annals of New York Academy of sciences*, *l'Encéphale* (revue de psychiatrie biologique), *revue francophone du stress et du trauma*, *Journal international de victimologie* (JIDV : journal électronique). Nous l'avons contacté afin qu'il nous explique ce qu'est la maladie d'Alzheimer.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AÏT ALI

**Midi Libre : Pouvez-vous nous définir brièvement ce qu'est la maladie d'Alzheimer ?**

**Docteur Mahmoud Boudarene :** La maladie d'Alzheimer - du nom du médecin allemand (1864-1915) qui l'a décrite - est une affection neuropsychiatrique qui touche les personnes âgées de plus de 65 ans. Cliniquement, elle se manifeste par un syndrome démentiel qui s'installe progressivement avec une perte graduelle et irréversible des fonctions mentales, notamment de la mémoire. Cette forme de démence sénile est due à la dégénérescence des cellules nerveuses, les neurones de certaines régions du cerveau. On ne sait pas encore pourquoi ces neurones meurent et à l'heure actuelle, on ne sait pas non plus comment arrêter ce processus. La maladie d'Alzheimer est la principale cause de démence chez les personnes âgées. 26 millions de sujets étaient concernés en 2005, 35,6 millions de malades en 2010, un chiffre qui devrait passer en 2050 à 115,4 millions d'individus. C'est une des maladies les plus coûteuses pour les économies des pays développés. 604 milliards de dollars US y ont été dépensés en 2010. C'est la troisième cause d'invalidité après 60 ans à travers le monde, avec une prévalence de 4 à 6 pour 100.000 habitants.

**Quels sont les symptômes de cette pathologie ?**

La maladie d'Alzheimer a été, pendant longtemps, sous-diagnostiquée parce que les troubles qui sont observés chez le sujet âgé ont été assimilés à des aspects normaux de la vieillesse (de la sénescence) ou confondus avec d'autres désordres neurologiques de même nature, à l'exemple de la démence vasculaire. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. D'aucuns se demandent d'ailleurs si, à l'inverse, il n'y a pas actuellement une inflation de ce diagnostic. Quand elle est installée, la maladie d'Alzheimer s'exprime par des symptômes nombreux et variés. Au tout début de l'affection, le diagnostic n'est pas aisé et les signes cliniques sont difficiles à mettre en évidence. A ce stade, des tests neuropsychologiques très particuliers sont indispensables pour mettre à jour l'affection. Les examens radiologiques, quant à eux, montrent une atrophie corticale qui touche d'abord les régions du cerveau impliquées dans la mémoire. Quand la maladie a gagné un peu plus de terrain, des troubles de la mémoire, d'abord discrets puis de plus en plus importants, apparaissent. Il s'agit au début d'une distractibilité, le sujet n'arrivant pas à fixer son attention et à mémoriser les faits récents. Tout se passe comme si l'individu gommait au fur et à mesure les événements vécus. Il ne sait plus ce qu'il a mangé la veille ou même durant la journée, il ne sait plus qui il a rencontré, ce qu'il a fait, etc. C'est l'amnésie antérograde. Un désordre mental très facile à repérer. Quand le patient est forcé à se rappeler les événements, il n'est pas rare qu'il invente pour compenser. Il affabule. A contrario, les événements les plus anciens sont frais

MAHMOUD BOUDARENE\* PSYCHIATRE, AU MIDI LIBRE :

# «En Algérie, la maladie est de plus en plus diagnostiquée»



Docteur Mahmoud Boudarene.

dans l'esprit et sont facilement restitués, évoqués. Ce qui fait toujours dire à la famille que le sujet a encore toute sa tête et qu'il a «une mémoire d'éléphant». En réalité, au fur et à mesure que la maladie évolue, la mémoire des faits anciens s'amenuise à son tour. Les souvenirs les plus enfouis étant les derniers à disparaître. Plus tard, l'orientation dans le temps et l'espace, fonction mentale consubstantielle de la mémoire, est à son tour compromise et des fonctions élémentaires comme s'habiller, se laver, se raser deviennent problématiques. A ce stade, l'humeur est le plus souvent altérée avec des crises de colère, des moments de tristesse et de découragement ou encore une euphorie naïve avec excitation. La perte du sens des convenances sociales, du contrôle du comportement instinctuel et affectif - qui émaille généralement l'évolution de la maladie empoisonne le climat socio-familial. Le sujet fait ses besoins sur lui, il ne dort plus la nuit, il est agité et la moindre contrariété aggrave cet état. Une situation particulièrement douloureuse pour la famille. La durée d'évolution de la maladie est variable d'un individu à un autre et l'espérance-vie va de trois à huit ans environ. Elle est tributaire de l'intensité des changements psychologiques induits par la maladie, du niveau de tolérance de l'environnement familial, de la qualité des soins et de celle (la qualité) de l'accompagnement humain qui lui est prodigué.

**Quand faut-il s'inquiéter et consulter ?**

Il faut consulter dès que l'on se rend compte qu'il y a un changement dans le comportement du sujet, dès l'apparition des premiers symptômes. Mais il est vrai qu'il n'est pas toujours facile, pour l'entourage ou la famille, de se rendre compte du début de la maladie qui est, comme je vous le disais plus haut, très discret. C'est pourquoi le malade arrive en consultation quand les désordres psychiques sont importants et qu'ils sont à l'origine d'une perturbation du climat familial... Quand le malade est agité, qu'il ne dort plus, n'arrive plus à manger ou à s'habiller seul ou encore quand il commet des actes dangereux ou en contradiction avec les convenances sociales, etc. La maladie est alors bien installée. Le patient devient très difficile à accompagner au quotidien, il épuise toutes les ressources de la famille qui est fatiguée, désemparée et qui vient consulter pour chercher le soulagement et obtenir la tranquillité. Il faut calmer l'agitation, il faut le faire dormir, des

requêtes habituellement formulées au médecin. Malheureusement, à ce stade, le praticien n'a pas grand-chose à proposer. Il pose le diagnostic de la maladie et prescrit généralement un traitement symptomatique pour tenter de répondre rapidement à la demande pressante de la famille : avoir un peu de tranquillité, de repos. Il est vrai que ces malades épuisent. La prescription de médicaments spécifiques n'est pas toujours acceptée par les familles, d'abord parce qu'ils coûtent excessivement chers et posent le problème de leur remboursement, ensuite parce que leur efficacité est hypothétique. Il n'est pas inopportun de souligner que ces molécules chimiques viennent seulement de pénétrer le marché algérien et que la caisse de sécurité sociale traîne les pieds pour effectuer les remboursements ou pour accorder l'avantage du tiers payant à ces malades... quand ils sont assurés. Pour ceux qui ne le sont pas, c'est la galère.

**Quelles sont les personnes à risques ?**

Les causes exactes de la maladie d'Alzheimer sont encore mal connues. Toutefois, des facteurs génétiques et environnementaux concourent à son apparition.

5% environ des sujets atteints par la maladie sont des cas familiaux. La génétique et l'hérédité jouent, ici, un rôle prépondérant. La forme dite «forme sporadique», qui est la plus courante, semble favorisée, quant à elle, par des facteurs environnementaux. Bien sûr, elle augmente fortement avec l'âge et l'espérance-vie mais elle peut aussi être favorisée par l'hypertension artérielle, la consommation d'alcool, le tabagisme, les traumatismes crâniens, le cholestérol, etc. Vivre dans un pays industrialisé semble augmenter le risque de faire un Alzheimer, du fait de la présence de l'aluminium dans l'environnement, d'être régulièrement en contact avec des métaux lourds comme le mercure ou encore d'être exposé à certains solvants ou aux champs électromagnétiques. Certains pays sont cependant moins touchés par cette pathologie, à l'exemple du Japon dont la prévalence de la maladie est 10 fois plus faible qu'en France. Le bannissement du mercure de nombre de ses usages et notamment des amalgames dentaires est évoqué comme pouvant être à l'origine de la faible prévalence de la maladie dans ce pays. Des hypothèses de recherches, sans plus. A ce jour, rien de probant n'a été démontré.

**Est-ce une maladie répandue en Algérie ?**

Oui, la maladie d'Alzheimer est répandue en Algérie et les médecins auront à la diagnostiquer de plus en plus souvent. Pourquoi ? Parce que, je l'ai souligné plus haut, la prévalence de la maladie s'accroît avec une durée de vie plus longue. C'est une donnée largement admise et c'est pourquoi, cette maladie suscite encore un intérêt très particulier dans les pays occidentaux. Les populations de ces contrées ont beaucoup vieilli et la durée de vie y est très longue. Fatalement, dans l'absolu, le nombre de malades y est très important. Dans notre pays, l'espérance-vie a également augmenté et les personnes vivront de plus en plus longtemps. C'est donc naturellement que le risque de «faire» un Alzheimer devient plus grand. Ainsi, nous aurons, en Algérie, de plus en plus de sujets atteints de cette forme de démence sénile. Les pouvoirs publics devraient s'y préparer pour répondre aux besoins spécifiques de tels malades et à venir en aide aux familles en anticipant notamment sur les dispositifs et structures à mettre en place pour les accueillir. L'Assemblée nationale vient de voter une loi pour protéger les personnes âgées. Mais cette loi - qui axe et focalise la responsabilité de cette protection sur les familles - ne met pas clairement l'Etat algérien dans l'obligation de donner, aux parents, les moyens indispensables pour répondre à la demande de prise en charge et de protection des personnes âgées, en particulier cel-

les malades. A plus forte raison, celles qui présentent l'Alzheimer.

**Les traitements actuels peuvent-ils stopper l'évolution de la maladie ?**

Au moment où je réponds à vos questions, il n'y a pas encore de traitement efficace contre la maladie d'Alzheimer. Bien sûr les industries pharmaceutiques proposent des molécules censées mettre fin à la dégénérescence cellulaire et stopper l'évolution de la maladie. Force est de constater que les résultats sont décevants. Par contre il existe sur le marché des médicaments qui permettent le traitement de certains symptômes comme l'insomnie, l'agitation ou encore les troubles de l'humeur en particulier la dépression. Nous sommes ici dans le volet du traitement palliatif. Encore que ce dernier ne doit pas être réduit à la prescription des seuls produits chimiques. En plus des soins habituels qui doivent être prodigués aux personnes âgées, un accompagnement adapté aux besoins particuliers, de nursing par exemple, doit se faire à la carte. Quelquefois, mais ce sera de plus en plus souvent, dans des structures spécialisées de gériatrie... qui n'existent pas dans notre pays.

**Comment doit se comporter l'entourage d'un malade ?**

C'est une question difficile. Elle l'est d'autant plus que vos lecteurs attendent, sans doute, de cet entretien la recette qui va soulager leur souffrance. Je vais les décevoir, car de recette, il n'y en pas. Je peux seulement leur dire que la souffrance qu'ils endurent est pénible et qu'elle peut naturellement les amener à avoir des sentiments négatifs, qu'ils peuvent avoir de la colère, des comportements inadaptés, de l'intolérance, de la fatigue, etc. Tout cela est normal et ne doit pas susciter en eux un sentiment de culpabilité. L'important est qu'ils en prennent conscience et qu'ils arrivent à réguler leurs émotions. Vivre avec un malade Alzheimer est particulièrement éprouvant sur le plan affectif et émotionnel. C'est pourquoi les familles doivent être aidées en permanence et que l'Etat doit apporter sa très grande contribution. Pour s'entraider, les enfants prennent, chacun son tour, le père ou la mère malade. Si le soulagement de l'un ou l'autre - apporté par cette façon de faire - est une réalité, le malade, quant à lui, ne bénéficie pas de ces «déménagements». Les troubles du comportement, du sommeil et l'agitation, s'accroissent généralement dans ce cas, et parce que le sujet perd ses repères familiaux, il perd encore plus sa mémoire et est plus désorienté dans le temps et l'espace. Ces désordres psychiques sont quelquefois mal perçus par les enfants qui les interprètent comme un refus du malade de s'installer chez lui. C'est pourquoi, il faut éviter de tirer ces personnes de leur environnement habituel et les enfants, plutôt que de déménager le malade, devraient venir, quand cela est possible, aider celui-ci à son domicile. Par ailleurs, on sait aujourd'hui que le maintien, le plus tard possible, d'une activité, notamment intellectuelle, retarde l'apparition et l'évolution de la maladie. L'oïveté et l'inertie étant responsables, bien sûr, de l'effet inverse. Il faut donc que les familles sachent qu'il faut éviter d'aller au devant des désirs des personnes âgées et que les pousser, voire les exhorter, à s'occuper eux-mêmes de leurs petites affaires leur sera très bénéfique. Il en est de même des activités qui leur permettent des échanges, l'information, la lecture, la télévision, etc. Pour le reste le médecin traitant donnera les conseils adaptés aux besoins du malade.

\*Docteur en sciences biomédicales  
Auteur de l'ouvrage *Le stress, entre bien-être et souffrance* : Berti éditions, 2005

YOUCEF ATTA DU  
COLLECTIF "DELTA"

## Un art, une musique et une philosophie

Musicien éclectique, auteur à la prose imagée, chanteur à la voix sereine et... "fou" de la qualité du son, Youcef Attar, fait partie de cette race d'artistes pour qui l'art est un moyen d'échange dans un monde pluriel où les hommes devraient vivre leur diversité dans l'harmonie. Personnage discret, riche de ses valeurs esthétiques et fidèle à sa philosophie de la vie, cet artiste aux multiples facettes est le fondateur du collectif "Delta", une société de production et d'édition dont la devise est "l'Algérie a du talent". Tout un programme... et sans doute une façon de dire, aussi, que l'art ne rime pas avec argent facile. Installé en Algérie dès 2007, après avoir bourlingué entre l'Europe, le Maghreb et le Moyen-Orient, Attar décide, avec la complicité de son ami et compagnon de route, l'illustre rockeur Khaled Louma du groupe légendaire T34, de mettre son talent de musicien et d'ingénieur du son au service d'artistes algériens en quête de qualité. "L'idée de créer le collectif Delta, était une manière de sortir des sentiers battus. Hélas, quand on parle de musique, on pense immédiatement profit argent. Je n'ai pas le sentiment que l'on ait le souci de la qualité", explique Attar tout en pointant du doigt le problème du piratage qui gangrène le monde de la musique. Trois ans après sa création, "Delta" que son fondateur qualifie de "campement de nomades", a mis au monde trois albums : "El-Baz" de Abdelkader Chaou, "An algerian dream" des T34 et "l'Algérie a du talent", une compilation de sept chansons d'artistes algériens aux styles différents. Youcef Attar, homme-orchestre par excellence, également plasticien, prépare actuellement un album intitulé "Translations-chemins improbables", en tout sept titres, en français, aux textes assez symboliques, que "chacun peut s'approprier selon sa propre histoire", selon la volonté de son concepteur.

### "La vérité ne m'aime pas"

"La vérité des hommes" ou comme aime à dire l'auteur "la vérité ne m'aime pas", "Je vis sous un parapluie" ou encore "Les artisanes" sont les quelques titres de son album, prévus à l'automne prochain et enregistrés dans le studio du collectif. Un studio au décor modeste certes, mais qui se veut digne d'un musée pour instruments de musique, ancestraux et contemporains... où même la harpe y trouve sa place. Les textes sont chantés sur des airs romantiques aux sonorités diverses joués par une variété d'instruments acoustiques, classiques et modernes à la fois. L'extrait "Je vis sous un parapluie, ça ne me protège pas du vent. Je vis sous un parapluie mais je ne vois jamais le soleil. Demain c'est décidé, je vais chercher le beau temps, mais sur le quai de la gare je laisserai mes chansons", donne un aperçu du genre de texte qu'écrit et chante Attar. A propos de ses textes, justement, Attar dira : "Chacun peut trouver ce qu'il veut dans mes textes, car ils permettent plusieurs niveaux de lecture. Et en fonction de ce qu'il cherche, il va pouvoir les décortiquer" : C'est tout le credo de Attar, pour qui l'humanité se résume à "l'unité dans le pluralisme", appliqué à l'art Cet artiste complet qui affirme, non sans fierté, ne pas avoir l'intelligence de produire un album en 24 heures, accorde une attention toute particulière aux arrangements par souci d'atteindre un son de haute qualité, et s'astreint à autant de scrupules pour donner à ses créations des accents pluriels, convaincu, qu'il est, que "la musique algérienne ne se résume pas au Raï ou au Gnawi".

APS

INITIÉ PAR MEDITALENTS

# Une formation pour les réalisateurs et scénaristes

*Méditalents propose aux réalisateurs/scénaristes du Sud et de l'Est de la Méditerranée, porteurs d'un projet de premier long métrage cinéma, une formation et un accompagnement sur toute la chaîne de création des films. La date limite de dépôt des candidatures est pour le 10 juillet 2011.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

**M**EDITALENTS est un Atelier Cinéma Transméditerranéen francophone à périodicité annuelle qui comprendra, pour chaque annuité, plusieurs sessions d'écriture et de réalisation échelonnées sur 12 mois.

Cet atelier a, pour objectif de soutenir l'émergence de jeunes créateurs, cinéastes du sud et de l'est de la Méditerranée, du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, du Liban et d'Égypte (en 2011). Devenir cinéaste, concepteur et réalisateur de longs métrages et d'œuvres audiovisuelles requiert un long et important travail de formation. Méditalents souhaite aider les nouveaux cinéastes du Sud à développer leurs projets —, tant au niveau de l'écriture, de la réalisation ou des techniques de production — et à faciliter leur accès au marché cinématographique.

Les membres proposent un atelier de formation, lieu de transmission de savoir-faire aux talents du Sud sur toute la chaîne de création des films. Cet atelier se propose d'aider à parfaire leurs compétences artistiques, et vise à faire émerger jusqu'à 12 talents méditerranéens en accompagnant le développement de leur premier projet de long métrage.

Cette organisation relève plusieurs défis. Le premier est celui de l'accompa-



gnement des nouveaux talents du sud, par un transfert d'expertise efficace grâce à une formation continue apportée aux scénaristes et réalisateurs participants. Le second est l'émergence de liens transméditerranéens artistiques, de production, de distribution et de diffusion qui se créeront au fur et à mesure des ateliers. Puis enfin, la contribution au dialogue interculturel, en accompagnant des réalisations qui portent un regard et une perspective sur le monde de demain. Le lancement de Méditalents s'est effectué dans le cadre du festival de Cannes le 18 mai dernier.

Ainsi, il y aura d'abord la présélection, sélection et admission de 8 à 12 projets (du 11 juillet au 15 septembre 2011), puis il y aura la tenue des ateliers d'écriture d'un court et long métrage, et la sélection des 4 finalistes (du 16 septembre 2011 au 31 décembre 2011). Pour l'année 2012, Méditalents compte aider à la réalisation du court métrage (durant 4 semaines dans le courant de l'écriture du long métrage) et l'écriture du long métrage (du 15 janvier 2012 au 30 septembre

2012). Méditalents se veut défendre tout d'abord le développement d'un cinéma porteur de respect, de tolérance, d'ouverture et de dialogue interculturel entre les 3 grandes traditions de la Méditerranée, gage de compréhension entre les perceptions du monde propres à chacune.

Puis le développement d'un cinéma porteur d'égalité entre les femmes et les hommes. Sans oublier le développement d'un cinéma porteur des valeurs universelles communes et des valeurs nouvelles du Développement Durable, tout en étant enraciné dans chacune des cultures qui font la richesse de la région Méditerranéenne.

Enfin, l'un des buts essentiels de cet organisation qui comporte plusieurs partenaires est de permettre le développement de liens et connexions entre cinéastes, scénaristes, techniciens de création et producteurs originaires des pays du pourtour de la Méditerranée, afin de permettre le développement d'une identité cinématographique et d'un réseau de création et de production du pourtour méditerranéen.

K. H.

6E FESTIVAL NATIONAL DES AÏSSAOUA À MILA

## Une clôture dans une ambiance festive

**U**ne atmosphère festive, souvent envoûtante, marquée par la présence d'un public aussi nombreux qu'enthousiaste, a marqué dans la soirée de lundi à la maison de la culture de Mila, la clôture du 6e festival national culturel des Aïssaoua.

La soirée de clôture de cette manifestation qui aura été, d'un avis général, une réussite, a été "confiée" à la formation constantinoise Er-Rachidia, conduite par Cheikh Bouabid, dont les trente membres ont su "transporter" le public par leur verve dans l'exécution des chants aïssaoua, dit de transe (tehoual), dans la plus pure tradition de la cité de Sidi-Rached.

Selon un spectateur, féru de ce festival depuis sa création, la salle de spectacles de la Maison de la culture Moubarek El-Mili, prise d'assaut par de nombreuses familles, n'a jamais vécu une telle

ambiance mêlant allégresse, mysticisme et félicité. La soirée a donné lieu à un hommage appuyé aux troupes participantes, à des représentants de la presse, mais aussi au public dont la présence en force n'est pas étrangère au succès de la manifestation. C'est à M. Allaoua Achouri, un animateur de la scène culturelle locale, spectateur "impénitent" du festival qu'échut l'honneur de recevoir des mains des autorités une distinction destinée, en fait, à toute l'assistance.

Le wali de Mila n'était visiblement pas le moins heureux des spectateurs en déclarant que le succès du 6e festival national aïssaoua "démontre les grandes possibilités de la wilaya et incite ses responsables à aller encore de l'avant pour promouvoir la vie culturelle".

De son côté, le commissaire du festival, M. Mohamed Zetili, a rendu hommage à "tous ceux qui ont participé, de

près ou de loin, à la réussite de cette manifestation" qui a permis, a-t-il estimé, de "consacrer les valeurs de la culture algérienne authentique".

Un jeune spectateur, Hichem (25 ans), universitaire, soulignant qu'il aurait "souhaité que le festival ne s'arrête jamais", a considéré que cet événement culturel, outre qu'il a permis aux familles de la région et aux jeunes Miléviens de passer des moments "magiques", a réussi à "réconcilier le public avec sa culture ancestrale et authentique".

La 6e édition du festival national culturel des Aïssaoua a donné lieu, sept jours durant, à des spectacles présentés par une vingtaine de troupes, dont une de Tunisie, et cinq groupes folkloriques, en plus de l'animation de conférences consacrées à la confrérie des Aïssaoua en Algérie.

APS

DEUX CANDIDATS RETENUS POUR SUCCÉDER À BENCHIKHA

# Antic brouille les pistes d'Halilhodzic

*Même si la Faf a décidé de prolonger le suspense pour quelques jours encore pour annoncer l'identité de futur entraîneur des Verts, elle a néanmoins annoncé que deux candidatures seulement ont été retenues et que des négociations ont été engagées avec les concernés.*

PAR MOURAD SALHI

Dans son dernier communiqué, l'instance nationale s'est contentée de préciser que «seuls deux candidats ont été retenus sur les 60 postulants et avec lesquels la fédération a engagé des négociations au terme desquelles sera désigné, au plus tard fin juin 2011, le futur patron de l'équipe nationale» tel est l'intitulé du communiqué rendu public lundi soir par la Faf, et qui ne met malheureusement pas un terme aux spéculations.

C'est vrai que tous les pronostics plaident en faveur de Vahid Halilhodzic, le Franco-Bosniaque, mais le compte rendu de la commission de candidature a dévoilé une deuxième candidature jugée intéressante après avoir étudié les 17 autres dossiers parvenus au siège de la Faf.

Sans donner de nom, la commission confirme que des pourparlers ont été engagés avec les deux concernés. Si pour Vahid Halilhodzic, les négociations ont été engagées depuis quelques jours déjà, des négociations qui, selon des sources proches du dossier ont atteint un niveau très avancé, une nouvelle candidature risque de changer toutes les données et pourra brouiller les



L'entraîneur Serbe Radomir Antic.

pistes d'Halilhodzic. Il s'agit du Serbe Radomir Antic qui vient de déposer son C.-V. Même si rien n'a été précisé dans ce sens, le patron de la Faf a bel et bien fait son éloge au sortir des consultations politiques dimanche passé. Cette nouvelle tête n'est pas des moindres, il s'agit d'un grand nom connu dans le monde du football.

La dernière sélection qu'il a dirigé est celle de son pays natal, la Serbie, face à laquelle les Verts avaient perdu sur le score sans appel de 3 buts à zéro, sans évoqué son passage au Barça et au Real Madrid et bien d'autres clubs espagnols. Alors que tout le monde s'attendait à ce que la commission allait donner son verdict lundi, au plus tard hier mardi, cette dernière a jugé utile de prendre encore tout son temps pour la décision finale afin de ne pas avoir des regrets. Après avoir retenu deux candidatures, les négociations ont été engagées entre les deux parties afin de

trouver un consensus arrangeant tout le monde. Au menu des discussions : le salaire pour lequel la Faf affirme qu'elle a les moyens de recruter un «grand» entraîneur. Restent les objectifs, le futur entraîneur n'aura pas la tâche facile puisque beaucoup de choses restent à faire pour cette équipe. Mais le principal objectif reste les qualifications à la CAN 2013 et à la Coupe du monde 2014. Concernant le staff technique qui devrait travailler avec le nouvel entraîneur, Raouraoua a confirmé que si l'entraîneur en chef sera étranger son adjoint sera un entraîneur local. Reste à savoir maintenant si le coach retenu n'exigera pas de travailler avec son propre staff technique.

Même si les pronostics sont pour le Bosniaque, il n'est pas à écarter que le Serbe vienne le bousculer. Une chose est sûre, Halilhodzic ou Antic, les deux hommes ont un historique très riche.

M. S.

## Hilal Soudani intéresse le Mans SC



peux dire qu'il pourrait nous être très utile, en plus il est actuellement le meilleur buteur du championnat d'Algérie, ce qui est un avantage pour lui", a-t-il affirmé au site spécialisé *Al Maydane*. Toutefois, le responsable médias du SC le Mans, a révélé que Soudani, auteur de 15 buts depuis le début de la saison, devra effectuer des tests, avant de s'engager éventuellement avec le club. "Il sera parmi nous en principe fin juin pour être soumis à des tests pendant une semaine sous la houlette du staff technique. C'est une simple formalité, puisque

nous sommes persuadés de la valeur intrinsèque de ce joueur", a-t-il ajouté. L'autre joueur algérien qui intéresse le Mans, n'est autre que le défenseur international olympique du MC Alger, Brahim Bedebouda. "C'est un jeune joueur aux grandes qualités. Il a effectué chez nous des tests la saison dernière, et on compte le relancer pour cette saison", a affirmé Guillaume Barthel. Pour rappel, le Mans SC, club où a déjà évolué le milieu algérien, Hassan Yebda, a raté l'accession en Ligue 1 lors de la dernière journée.

## Hassan Yebda de retour au Benfica Lisbonne

Le milieu international algérien de la SSC Naples (Serie A italienne de football), Hassan Yebda, serait sur le point de revenir au Benfica Lisbonne (Div. 1 portugaise), après une année de prêt, rapporte mardi la chaîne sportive italienne Sky Sports, cité par le site spécialisé Tutto mercato. Selon la même source, l'équipe napolitaine n'est pas prête à mettre les 2 millions 750.000 euros réclamés par la direction du club lisboète pour lever l'option d'achat. Même si la SSC Naples avait prévu de racheter le contrat de Yebda, compte tenu du visage affiché par le milieu algérien tout au long de la saison, il n'en demeure pas moins que la somme exigée par le Benfica, a fini par dissuader les Napolitains, précise Sky Sports. Maintenant que le départ de Yebda est une évidence, il n'est pas sûr pour autant de porter la saison prochaine les couleurs de Benfica, puisque plusieurs clubs espèrent s'offrir ses services. Selon les sites spécialisés et la presse locale, Yebda est convoité par le Paris SG, l'O Marseille, et les Girondins de Bordeaux, en France, alors que les derniers à se manifester ne sont autres que le champion d'Allemagne, Borussia Dortmund, ainsi que les deux clubs espagnols, Villareal et l'Atlético Madrid. Hassan Yebda (27 ans), avait rejoint Naples durant l'intersaison en provenance du club anglais du FC Portsmouth. Avec la SSC Naples, Yebda a été utilisé durant la saison 2010-2011 à 29 reprises (2 buts).

L'attaquant international algérien de l'ASO Chlef, Hilal Soudani, "est l'une des priorités" du SC le Mans (Ligue 2 française de football) en vue de la saison prochaine, a affirmé hier le chargé de communication du club, Guillaume Barthel. "C'est un joueur qui nous intéresse à plus d'un titre. Après avoir visionné quelques séances de ses prestations, je

## Manuel José en pole position pour remplacer Hassan Shehata

L'entraîneur portugais du Ahly du Caire, Manuel José, semble en pole position pour prendre en main la sélection nationale égyptienne et succéder ainsi à Hassan Shehata démissionnaire, après l'élimination des triples champions d'Afrique de la CAN-2012, rapporte mardi la presse locale spécialisée. Selon la même source, la Fédération égyptienne de football (EFF) devra convaincre son club employeur, Al Ahly, engagé en Ligue des clubs Champions d'Afrique (phase de poules), d'accepter de libérer son technicien. Si la candidature de Manuel José est retenue, sa feuille de route consistera à qualifier les Pharaons à la Coupe d'Afrique des Nations de 2013, mais surtout au Mondial 2014, prévu au Brésil. En attendant, c'est Shawki Gharib, assistant de Hassan Shehata, qui aura la responsabilité de terminer la campagne de la CAN Orange 2012. Éliminés, les Pharaons doivent disputer encore deux matches face au Niger (au Caire) et à la Sierra Leone (à Freetown). La presse égyptienne parue samedi avait évoqué également le nom de Chawki Gharib qui devrait être promu nouveau sélectionneur, en raison de sa familiarité avec le groupe actuel qui forme l'équipe. La même presse avait expliqué que la Fédération devrait porter son dévolu sur un technicien local. Outre la piste de Gharib, plusieurs autres noms de techniciens étaient évoqués par la presse locale, à l'image de Tarek El Achri (entraîneur de Haras El Houdoud), Mokhtar Mokhtar (ancien coach de Petrojet, libre), Tarek Yehia (entraîneur de Maqassa) et Talât Youssef (entraîneur d'Al-Ittihad Chorta). Nommé en octobre 2004 à la tête de l'équipe nationale d'Égypte, Hassan Shehata y aura, à quatre matches près, dirigé cent matches d'affilée. Le successeur de l'italien Marco Tardelli aura tenu 127 mois avec les Pharaons avant de les quitter le 6 juin dernier, au lendemain du nul avec l'Afrique du Sud. Avec deux points en quatre matches, l'Égypte, triple champion d'Afrique, est éliminée de la course pour la qualification à la CAN-2012, prévue au Gabon et en Guinée-Equatoriale.

## L'entraîneur Villas-Boas annonce son départ du FC Porto

L'entraîneur portugais André Villas-Boas a annoncé, mardi, son départ du FC Porto en payant une clause libératoire de 15 millions d'euros. Porto a indiqué, dans un communiqué, avoir été "notifié de l'intention de son entraîneur, André Villas-Boas, de résilier son contrat, en actionnant la clause libératoire, avec effet immédiat". Le contrat qui lie l'entraîneur au FC Porto depuis l'an dernier "sera résilié après encaissement de la somme prévue", précise le club. Dimanche, le président du club portugais, Pinto da Costa, avait déclaré que "si quelqu'un verse la somme de 15 millions d'euros sur notre compte, nous ne pourrions pas nous opposer au départ (de l'entraîneur) car cela correspond au contrat passé". De nombreux médias portugais, notamment l'agence Lusa, et anglais avaient affirmé lundi que le jeune entraîneur de Porto (33 ans) allait rejoindre Chelsea, sans entraîneur depuis le limogeage de l'italien Carlo Ancelotti en fin de saison. Villas-Boas, ancien adjoint de José Mourinho, a offert cette année trois trophées au FC Porto : le championnat, la Coupe du Portugal et surtout l'Europa League, devenant le plus jeune entraîneur à remporter une coupe d'Europe.



# ACCUSÉ levez-vous !



JALOUSIE FÉMININE ET CUPIDITÉ

## HARCÈLEMENT TÉLÉPHONIQUE

(2<sup>e</sup> partie et fin)

*Résumé de la 1<sup>re</sup> partie : Le mari d'Amina a été sommé par la justice de verser à sa première épouse les arriérés de la pension alimentaire. Pour l'aider à réunir la somme nécessaire, Amina a l'idée d'extorquer de l'argent à Rachid, un homme qu'elle a connu avant son mariage. Elle l'appelle d'un taxiphone, mais c'est l'épouse de Rachid qui répond...*

PAR KAMEL AZIOUALI

Après quelques minutes de réflexion, Amina décide de faire chanter l'épouse de son ex-amant.

- Allo ? Madame ? Je suis bien en train de parler avec l'épouse de Rachid, le fonctionnaire qui passe son temps à sillonner le pays pour des missions ?

- Oui... répondit Nadia, l'épouse de Rachid. C'est vous qui m'avez appelée il y a un moment ?

- Oui, oui, mais j'ai été obligée de couper la communication parce que j'avais besoin de certaines précisions...

- Quelles précisions ?

- Vous le saurez plus tard. Votre mari est à côté de vous ?

- Non... mais enfin... à qui voulez-vous parler, à mon mari ou à moi ?

- A vous et à vous seule.

- Mais pourquoi voulez-vous me parler ? Je ne crois pas vous connaître...

- Du calme, du calme ! Ecoutez bien ce



que je vais vous dire parce que je ne le répéterai pas. J'appartiens à un groupe de terroristes qui a décidé de tuer votre mari.

Nadia se mit à hurler tant et si bien qu'Amina prit peur et coupa la communication. Elle rappela au bout de dix minutes environ tout en priant pour que ce ne soit pas Rachid qui réponde à la place de sa femme ou quelqu'un d'autre. Non c'était toujours l'épouse qui répondit et elle était en larmes.

- Mais pourquoi voulez-vous tuer mon mari ? Que vous a-t-il fait ? Rachid ne ferait pas de mal à une mouche. Il ne fait que son travail avec le maximum de sérieux. A tel point que ses enfants et moi-même ne le voyons que rarement. Pratiquement, six mois sur douze !

- Justement madame, c'est parce qu'il a des enfants et une femme que le groupe avec qui je travaille a pris une autre décision.

- Une autre décision ? Oh ! Mon Dieu ! Laquelle ?

- Nous donner de l'argent en échange de sa vie.

- De l'argent ? Combien ?

- 60 millions de centimes.

- Oh ! C'est beaucoup...

- Ce n'est pas beaucoup... Ah ! Un

détail très important... Si jamais vous mettez votre mari au courant de cette demande de rançon, nous le tuons parce qu'il est le genre à aller voir la police. Et ce sera tant pis pour lui et pour vous. En plus, ce ne sera pas avec une balle dans la tête qu'il mourra mais au couteau. Et croyez-moi madame, les gens de mon groupe sont d'une incroyable cruauté... Ils risquent même d'avoir envie de s'en prendre à vos enfants. Vous en avez trois, n'est-ce pas ? Ils sont adorables. Nous avons aussi leurs photos. Il serait dommage qu'il leur arrive quelque chose.

En entendant l'inconnue évoquer ses enfants, la mère de famille se mit à hurler :

- Non... pas mes enfants... je paierai, je paierai !

- Et personne n'en saura rien ?

- Personne n'en saura rien... Je vous le promets... mais 60 millions, c'est beaucoup... Je ne peux réunir que 40 millions. C'est de l'argent que j'emprunterai... je vendrai mes bijoux...

- 42 millions ! L'homme qui me donne des instructions m'a dit qu'il veut 42 millions de centimes ; pas un centime de moins.

- D'accord... d'accord... 42 millions de centimes.

- Je vous rappellerai dans trois jours pour vous donner des instructions pour nous donner l'argent.

- Dans trois jours ? hurla Nadia, mais le délai est trop court... Il me faut au moins un mois...

Amina éclata de rire.

- Pourquoi pas six mois ? Une année ? Nous voulons l'argent cette semaine ! Sinon, dans huit jours vous n'aurez ni

mari ni enfants ! Vous n'aurez plus que vos yeux pour pleurer.

La communication sera coupée et la mère de famille est contrainte de s'allonger sur le canapé pour récupérer ses esprits mais aussi pour pouvoir retrouver une respiration normale.

Elle souffrait d'hypertension artérielle et depuis que cette femme l'a appelée, elle a des bourdonnements, un mal de tête insupportable et des vertiges. Elle espérait qu'un repos de quelques minutes lui suffirait mais son malaise ne cessait de croître. Au point qu'elle avait du mal à se lever. Et la perspective de ne pas pouvoir sortir pour se procurer la somme qui lui avait été réclamée la rendit plus malade encore. Et le soir, quand Rachid fut rentré, il la trouva dans un état si lamentable qu'il décida de l'emmener voir un médecin mais elle refusa sous prétexte qu'elle était seulement fatiguée.

Un des enfants du couple s'approcha de son père et lui dit :

- Maman est comme ça depuis midi lorsque quelqu'un lui a téléphoné.

La mère s'affola et cria après le gamin :

- Mais qu'est-ce que tu racontes ? Tu es fou ?

L'enfant de six ans s'opposa à sa mère :

- Non, je ne suis pas fou ! Dis à papa la vérité.

- La vérité ? Mais quelle vérité ? Que se passe-t-il chez moi ?

La dame finit par éclater en sanglots et par tout révéler.

Rachid se saisit alors du téléphone de sa femme pour voir à quoi correspondait le numéro de téléphone qui s'y était affiché. Mais au lieu d'un numéro il y avait deux mots «*numéro privé*».

Rachid réfléchit et prit une décision.

- Il faut aviser la police !

Trois jours plus tard, Amina téléphona comme prévu, Nadia lui parla exactement comme le lui avait conseillé la police de Boumerdès. Et c'est ainsi que les deux femmes ont convenu d'un rendez-vous à la gare routière de Boumerdès pour la remise de la rançon. Amina fait savoir à son mari qu'elle devait voir une amie à Boumerdès qui devait lui remettre de l'argent qu'elle lui devait et l'accompagna.

Mais au lieu du rendez-vous, seul Amina était partie parce qu'elle ne voulait pas que son mari sache que l'argent était en fait le fruit d'un chantage.

Et c'est ainsi qu'Amina fut arrêtée.

Elle fut jugée récemment par le tribunal de Boumerdès. Deux ans de prison ferme ont été requis à son encontre ainsi qu'une amende de 100.000 DA et une interdiction de séjourner dans la wilaya de Boumerdès pendant cinq ans.

Après délibérations, elle fut condamnée à une année de prison dont six mois avec sursis. Quant à Nadia, elle sait désormais que son mari «ne s'ennuie pas» durant ses missions longues et lointaines !

K. A.

### AGRESSION À L'ARME BLANCHE

## Quand un ivrogne donne des leçons !

Quand on se trouve au volant d'une voiture, il faut se montrer très vigilant. Et faire attention aux agressions à l'arme blanche de ceux qui conduisent en état d'ivresse !

Le 20 mai dernier, Boudjemaâ était au volant de sa Peugeot 206 en compagnie de deux amis. Ils se trouvaient quelque part sur la route du côté de Fouka, dans la wilaya de Tipasa. A un moment donné, il remarqua que la Clío qui les suivait depuis un bon moment leur faisait des coups de phare.

- Qu'est-ce qu'il nous veut celui-là ? s'interrogea à haute voix Boudjemaâ.

- Il veut peut-être doubler, avança un de ses deux amis.

- Eh bien ! Qu'il double ! Tu vois bien que j'ai serré à droite ? Même un porte-avion pourrait nous doubler !

Le deuxième ami de Boudjemaâ, après s'être gratté la tête, hasarda :

- A mon avis, soit il te connaît, soit il veut te signaler un problème.

- Quel problème peut-il me signaler ? Les portières sont bien fermées...

- C'est peut-être le coffre qui est ouvert...

- Bon. J'ai compris. Je vais m'arrêter et voir ce qu'il veut.

Boudjemaâ descendit seul pendant que ses deux amis continuaient leur discussion. Ils étaient loin de se douter que leur ami était allé au devant d'un grand danger.

En effet, Boudjemaâ était en train d'inspecter l'arrière de sa voiture quand soudain il vit l'homme sortir de sa Clío et courir vers lui avec un couteau. Avant même qu'il ne réalise le danger, il reçut deux coups, un à la cuisse et l'autre sur son... membre viril.

L'inconnu visiblement voulait lui porter un coup dont il porterait la trace toute sa vie ! Les deux amis sortirent en catastrophe de la voiture mais l'agresseur était déjà reparti. Boudjemaâ, aidé de ses amis, remonta dans la voiture, redémarra pour s'arrêter quelques centaines de mètres plus loin à un barrage de police.

L'alerte fut donnée et quelques minutes plus tard, l'agresseur fut arrêté à un autre barrage.

Il était en état d'ébriété avancé. Quand les policiers lui ont demandé pourquoi il avait frappé le chauffeur de la Peugeot 206, il répondit que celui-ci était en train de zigzaguer. Alors que c'était l'effet de la boisson alcoolisée qui lui brouillait la vue !

Boudjemaâ s'en sortit après deux opérations et son agresseur se retrouva la semaine dernière au tribunal de Koléa. Celui-ci maintint ce qu'il avait déclaré aux policiers, à savoir que le chauffeur de la 206 conduisait dangereusement. Ce qui fit éclater de rire l'assistance.

En définitive, il sera condamné à deux ans de prison, dont 6 mois ferme, et à une amende de 20 millions de centimes.

K. A.

# Samy Nacéri : Incarcéré à Grasse



Samy Nacéri ne cesse de faire parler de lui. Après ses nombreuses frasques lors du Festival de Cannes 2011, l'acteur a été incarcéré à la maison d'arrêt de Grasse. Samy Nacéri, qui avait été remis en liberté conditionnelle après avoir montré une partie de son anatomie intime sur la voie publique, mais par ailleurs, il avait écopé d'une peine de 16 mois de prison ferme pour blessures volontaires, menaces de mort et harcèlement téléphonique. Il s'est rendu de lui-même à la justice, qui avait décidé d'appliquer la peine de prison. Samy Nacéri n'en a plus à son coup d'essai. L'acteur multiplie les arrestations pour outrage à agent, insultes, bagarres. Samy Nacéri ajoute à son tableau : exhibitionnisme. Le tribunal de grande instance de Paris a décidé, le 28 avril dernier, de condamner l'acteur à 16 mois de prison ferme. Samy Nacéri purgera sa peine à Grasse. Vous vous souvenez sûrement de ses nombreux problèmes avec la justice, rien que pendant les dix jours du Festival de Cannes, l'acteur avait été mis en garde à vue, trois fois d'affilée. Que pensez-vous de la descente aux enfers de Samy Nacéri?

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1972 Inauguration de la plus grande Mosquée du monde musulman, Al-Azhar, au Caire



Commencée en 1970, à peine plus de 2 ans, c'est un record pour une époque où les techniques de construction sont plus lentes qu'aujourd'hui. L'esplanade en face de la Mosquée (et qui la sépare du Palais du Calife Aziz)

pouvait contenir facilement 10.000 hommes de troupe en marche. La mosquée proportionnelle à cet espace contient, en plus des lieux du culte, une université islamique ainsi que les bâtiments d'accueil et de logement des professeurs et de leurs élèves. Un hôpital est également couplé à cette université dont le rôle n'est donc pas purement théologique, mais aussi scientifique. Et l'on sait que dans le domaine de la médecine, les musulmans avaient plusieurs siècles d'avance sur les Européens, toujours embarrassés dans leurs recherches par l'interdiction d'autopsier et d'ouvrir les cadavres.

### 1675 Création de l'Observatoire Royal de Greenwich

L'Observatoire Royal de Greenwich a été créé le 22 juin 1675 sur ordre du roi d'Angleterre Charles II, qui a en même temps créé pour son directeur le poste d'Astronome Royal (Astronomer Royal). Ce dernier devait «s'appliquer avec le plus grand soin et la plus grande diligence à corriger les tables indiquant les mouvements du ciel et la place des étoiles fixes, afin de déterminer les meilleures longitudes et perfectionner l'art de la navigation». L'Observatoire Royal de Greenwich est un observatoire astronomique britannique situé sur les hauteurs du parc de Greenwich, dans la banlieue de Londres, en surplomb de la Tamise.

### 1911 Couronnement du roi George V

Le 6 mai 1910, le roi Edouard VII meurt et le Prince et la Princesse de Galles montent sur le trône. George était maintenant le Roi George V et May

choisit le nom royal de Reine Marie, respectant le souhait de la Reine Victoria qu'aucune Reine britannique ne soit nommée Victoria après sa mort. Leur couronnement eut lieu à l'Abbaye de Westminster le 22 juin 1911. S'ils furent particulièrement populaires comme souverains, George V et Mary ne surent pas faire preuve d'attention à l'égard de leurs enfants : George était regardé par son entourage comme un «bouledogue en uniforme», Mary comme un «dragon à plumes» et leur autoritarisme leur attira l'inimitié de leurs familiers.

### 1937 Joe Louis commence son règne

Lors de son premier match, Joe Louis remporte la victoire par mise hors de combat sur John Braddock à la 8e reprise d'un combat disputé au Comiskey Park de Chicago. Pendant les 11 années consécutives, il sera le maître incontesté du ring.

### 1941 L'Allemagne viole le pacte de non-agression

Déclenchée le 22 juin 1941, l'Opération Barbarossa ouvre le front de l'Est qui devient le théâtre d'opération terrestre le plus important de la guerre et un facteur crucial dans le succès ou la défaite du Troisième Reich. Elle marque aussi un tournant dans la guerre. Jusque-là encore assez localisée et européenne, elle va bientôt embraser le monde entier. Le 22 juin surprit totalement le peuple soviétique, persuadé que l'Armée rouge était invincible et qu'Hitler était un "bon voisin". Ce jour-là, toujours par crainte de provoquer ce "bon voisin", l'Armée rouge ne fut même pas mise en alerte. Les troupes de couverture étaient mal échelonnées et la mobilisation était imparfaite. Il semble que Staline se soit entêté sur l'idée qu'Hitler n'ouvrirait jamais un second front sans en avoir fini avec l'Angleterre, ce que lui n'aurait jamais fait. Il refusa catégoriquement toute mesure pouvant passer pour une provocation aux yeux des Allemands, la mobilisation générale ne fut pas déclenchée, les unités sur la frontière se virent refuser les mesures les plus élémentaires de préparation au combat, comme la création de fortifications de campagne et la dispersion des matériels et les violations de l'espace aérien par les avions de reconnaissance allemands ne furent pas combattues. Il faudra attendre fin juin pour que Staline croie vraiment qu'Hitler avait rompu le pacte.

## LE CARNET DU MIDI

### 1932 LA PRINCESSE AUX YEUX TRISTES



Soraya Esfandiari, née ce jour, est la seconde épouse et reine consort de Mohammad Reza Pahlavi, le dernier Shah d'Iran. Bien que le titre du souverain d'Iran fût Shahanshah (« Roi des Rois », qui équivaut au rang d'un empereur), ce n'est pas avant 1967 qu'a été créé le titre féminin équivalent, Shahbanou, qui sert à désigner l'épouse du Shah. Jusqu'à cette époque, les épouses des Shahs, dont Soraya, portaient le titre de «Malakeh» (reine). Soraya Esfandiari est l'aînée et la seule fille de Khalil Esfandiari, un notable de la puissante tribu des Bakhtiari (il deviendra ambassadeur iranien en Allemagne de l'Ouest dans les années 50 et d'Eva Karl (1906-1994), une Allemande née en Russie. Élevée dans une école iranienne fondée par des missionnaires anglais, Soraya est ensuite envoyée en Suisse pour poursuivre ses études. A l'âge de 18 ans, c'est une jeune femme moderne et d'une grande beauté. Elle accepte d'être présentée au Shah d'Iran, Mohammad Reza Pahlavi, récemment divorcé. C'est le coup de foudre. Très amoureux, le couple se marie le 12 février 1951. Le conte de fées ne dure pas. Le règne est agité et Soraya doit faire face aux nombreuses intrigues de la cour. Après quelques années de mariage, l'absence d'héritier devient une affaire majeure. Toutes les solutions sont envisagées. Le problème est finalement soumis à un conseil de sages qui propose au Shah de prendre une seconde épouse, ce que permet la loi musulmane. Mais Soraya refuse cette idée. Le couple divorce en 1958 pour raison d'État. Titrée princesse par son ex-époux, Soraya essaie d'oublier son chagrin en Europe, où elle tente une carrière d'actrice et devient une icône de la jet-set. Elle meurt dans son appartement parisien le 25 octobre 2001.

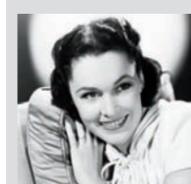


### 1933 L'EMPEREUR DES DIMANCHES

Jacques Martin, né ce jour à Lyon, est un comédien, journaliste, animateur de radio et de télévision français. Après avoir débuté par le théâtre en 1949, il a produit et animé entre les années 1970 et 1990 de nombreuses émissions de divertissement comme Le Petit Rapporteur, L'École des fans ou la célèbre émission Dimanche Martin. L'émission dominicale la plus renommée de Jacques Martin fut L'École des fans, créée en novembre 1977 avec pour marraine Chantal Goya, et dans laquelle des enfants venaient interpréter les chansons d'un invité. Les passages obligés de cette émission ont marqué les esprits et les caricaturistes. Pour l'anecdote, Vanessa Paradis est passée dans cette émission lorsqu'elle était enfant (le 3 mai 1981 à 8 ans). Parallèlement, Jacques Martin participe régulièrement, en compagnie de son vieux complice Jean Yanne, aux Grosses Têtes, l'émission de Philippe Bouvard sur RTL, puis à l'émission On va s'égayer de Laurent Ruquier sur Europe 1. En 1998, apprenant la décision de France 2 d'arrêter son programme du dimanche dans l'émission Sous vos applaudissements à la fin de la saison, Jacques Martin est victime dans la nuit d'un accident vasculaire cérébral qui le laisse partiellement paralysé et l'oblige à interrompre ses émissions. Il a épousé Cécilia Ciganer-Albeniz avec laquelle il a eu deux filles : Judith (née en 1984) et Jeanne-Marie (née en 1987). Le mariage de Jacques Martin et Cécilia Ciganer-Albeniz eut lieu le 10 août 1984, à la mairie de Neuilly-sur-Seine, et a été célébré par son maire de l'époque, Nicolas Sarkozy, qui épousera plus tard la mariée. Il meurt en 2007 des suites d'un cancer.

### 1906 UNE «PLANEUSE»

Anne Morrow Lindbergh est une écrivaine et aviatrice américaine née Anne Spencer Morrow ce jour. Elle est la fille cadette de Dwight Morrow, ambassadeur des États-Unis au Mexique, elle rencontre Charles Lindbergh à Mexico au cours de la tournée triomphale que fait l'aviateur avec le Spirit of St Louis après sa traversée de l'Atlantique. Ils se marient le 27 mai 1929. Elle apprend le pilotage et la navigation aérienne avec son mari et participe avec lui à plusieurs raids, devenant ainsi une pionnière américaine de l'aviation. Ensemble, ils battent ainsi le record de vitesse de la traversée des États-Unis. Ils sont baptisés par la presse "Le couple du ciel". Lorsqu'ils quittent les États-Unis, en 1935, à l'issue du procès du meurtrier de leur fils, pour s'installer en Angleterre, elle se remet à écrire (elle écrivait des poèmes quand elle a rencontré Lindbergh). Elle raconte leurs vols dans deux récits, "Le monde vue de haut" et "Le vent se lève" (préfacé par Antoine de Saint-Exupéry). Ils auront ensemble six enfants, dont l'aîné, Charles Junior, sera enlevé le 1er mars 1932 et retrouvé mort le 12 mai malgré le paiement d'une rançon (l'enfant aurait été tué accidentellement lors de l'enlèvement lorsque son kidnappeur l'a laissé tomber de l'échelle qu'il avait utilisée pour atteindre le premier étage de la maison). Elle a été la première Américaine à obtenir sa licence de pilote de planeur, en 1930.



### 1998 LA JANE DES TARZAN

Maureen O'Sullivan est une actrice irlandaise née en Irlande. Elle est l'élève d'une école religieuse de Dublin. Après un passage dans une école de bonnes manières en France, O'Sullivan retourne à Dublin et commence à travailler auprès des pauvres. Première star irlandaise, elle est la célèbre Jane des films de «Tarzan», interprété par Johnny Weissmuller. Elle est la mère de Mia Farrow, la grand-mère adoptive de Soon-Yi Previn et la belle-mère de Frank Sinatra et du chef d'orchestre André Prévin. O'Sullivan est mariée une première fois au scénariste et metteur en scène John Farrow, du 12 septembre 1936 au 28 janvier 1963, à sa mort. Après un veuvage de vingt ans, elle épouse James Cushing le 22 août 1983. Ils resteront unis jusqu'à la mort de l'actrice. Elle eut sept enfants avec Farrow : Michael Damien, Patrick Joseph, Maria de Lourdes (Mia), John Charles, Stephanie, Prudence, and Theresa Magdalena "Tisa". Maureen O'Sullivan meurt à Scottsdale, Arizona à l'âge de 87 ans, de complications d'une opération du cœur.

## CHEVEUX EN ÉTÉ

# Ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas

*Garder de beaux cheveux l'été est un exercice facile à réaliser lorsque l'on respecte certaines règles d'entretien. Connaître les bons gestes, savoir ce qu'ils aiment et ce qu'ils détestent les protégera de toutes les agressions*

**F**ace au soleil, au vent et à la mer, nos cheveux ne sont pas tous égaux. Tout ce qu'il faut savoir pour ne pas faire d'erreur.

## Ils aiment tous le soleil

A doses raisonnables, le soleil est excellent pour toutes les natures de cheveux. Il leur confère des reflets uniques, ceux qui nous donnent, avec le hâle, un air de santé et de vacances réussies et qu'aucun coiffeur ne peut reproduire artificiellement. Le soleil aide aussi le calcium à se fixer par l'intermédiaire de la vitamine D et active la circulation des milliers de petits vaisseaux qui irriguent le cuir chevelu. En un mot, il fait croître les cheveux plus vite et plus forts : si vous voulez laisser pousser vos cheveux, le temps des vacances est un moment privilégié. Mais attention à l'overdose. Si nous nous méfions mieux aujourd'hui de l'action du soleil sur la peau, nous oublions encore trop souvent la peau dont le cuir chevelu est fait. Un oubli qui peut coûter cher. En asséchant l'épiderme et en modifiant le pH du cuir chevelu, les infrarouges déclenchent souvent des états pelliculaires, exactement comme la peau qui pèle. Plus grave et plus sournois d'après elle, les rayons solaires à fortes doses ralentissent l'évacuation des acides gras contenus dans le sébum. Ces acides stagnent sous l'épiderme se transforment aussitôt en toxines qui



compriment et entravent l'activité des racines. Moins bien irrigués, les cheveux risquent alors de s'affiner, voire de tomber quelques semaines plus tard.

## Le bon geste

Il est tout simple : couvrez-vous la tête, chaque fois que vous restez longtemps au soleil car aucun produit capillaire ne prévient le problème. Et, si vos cheveux ont tendance à tomber trop en automne, sachez que ces chutes d'automne peuvent être quintuplées par les imprudences de l'été.

## La thalasso des cheveux gras

Ceux dont les cheveux graissent trop vite durant le reste de l'année sont généralement très heureux à la mer. D'un seul coup leur chevelure devient plus saine, plus légère : non pas avec le soleil qui fait transpirer le cuir chevelu et stimule le sébum, mais grâce à l'eau de mer, au sel et au plancton qui purifient et tonifient le

cuir chevelu. Pour les cheveux gras, pour les pellicules et les démangeaisons qui les accompagnent souvent, la mer peut même devenir un vrai bain de jeunesse.

## Le bon geste

Petite gym aquatique pour cheveux.

1- Pendant le bain, mettre la tête sous l'eau et bien laisser l'eau de mer imprégner

la chevelure et le cuir chevelu.

2- Toujours sous l'eau, masser le cuir chevelu en exécutant le mouvement suivant : poser la pulpe des doigts légèrement écartés sur le cuir chevelu et appuyer fortement, tout en faisant un mouvement en va-et-vient ou en rotation, le plus ample possible et sans bouger les doigts. Puis déplacer les doigts et recommencer ailleurs. Sans oublier de reprendre votre souffle souvent !

Le principe consiste à faire glisser la peau du cuir chevelu le long du crâne. Attention, masser ne signifie pas frotter : les doigts ne doivent pas déraiper le long de la peau mais rester fixés sur l'endroit de la tête où ils sont posés. Pour ceux qui n'aiment pas se mettre en apnée, le même résultat est obtenu en se trempant la tête plusieurs fois dans l'eau et en exécutant son massage, tête hors de l'eau.

3- Le soir, se rincer abondamment les cheveux ou mieux, les laver avec un

shampooing ultra-doux. Faute de cette précaution, le sel se colle sur l'épiderme et annule les bienfaits de l'eau de mer. Les cheveux sont apparemment moins gras mais le cuir chevelu se recouvre d'un magma fait de sel, de sable et de sébum, très préjudiciable à l'évacuation naturelle de ce dernier.

## Pauvres cheveux secs !

Les cheveux secs, eux, n'aiment rien. A peine un peu de soleil pour les reflets, mais pas trop. Car l'action conjuguée des infrarouges et du sel (ou du chlore des piscines) déshydratent le cuir chevelu et peuvent fortement endommager une chevelure sèche. Au microscope, les cheveux qui ont souffert de ces agressions estivales présentent une kératine bien particulière, avec une surface irrégulière, comme hérissée d'écaillés alors qu'elle devrait être lisse. Lors du brossage, ces écaillés se croisent et s'entrecroisent rendant les cheveux rêches et difficiles à démêler, cassants sur les longueurs, fourchus sur les pointes. Il est donc fortement recommandé de prendre plusieurs précautions pour éviter que les cheveux ne se dévitalisent.

## Protection avant et après le bain

1- Avant le bain, s'enduire la chevelure d'un produit à base d'huile végétale : beurre de karité, huile de jojoba, d'amandes ou de noisettes.

2- Juste après le bain, se rincer les cheveux à l'eau douce, il est facile d'emporter avec soi une petite bouteille.

3- Le soir, se laver les cheveux en utilisant un shampooing doux, spécial cheveux secs. Ajoutez à l'eau du dernier rinçage le jus d'un demi-citron dont l'acidité aide à lisser la kératine des cheveux.

In Doctissimo

## MALADIES NON TRANSMISSIBLES

# La principale cause des décès en Afrique

**D**es experts internationaux ont déclaré lundi au siège de l'ONU (New York) que les maladies non transmissibles tuent prématurément 8 millions de personnes chaque année et seront, d'ici à 2030, la principale cause des décès en Afrique.

Les maladies non transmissibles sont essentiellement le cancer, le diabète, les accidents cardiovasculaires et les problèmes respiratoires chroniques, et dont une réunion de haut niveau se tiendra du 19 au 20 septembre à New York.

Intervenant lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'ONU, M. David Bloom, professeur d'économie et de démographie à l'Université de Harvard, a vu une "tempête parfaite" à l'horizon, due à la conjonction entre la croissance démographique et du vieillissement de la population, d'une part, et l'augmentation de la consommation de tabac et d'alcool, de l'inactivité physique et de l'obésité, d'autre part, sans compter une mauvaise alimentation, riche en calories mais faible en valeur nutritive. Il a rappelé que selon les

estimations, le coût du traitement des cancers diagnostiqués en 2010 s'élève à 300 milliards de dollars, tandis que les coûts pour le traitement du diabète et du cancer du sein, entre 2005 et 2030, devraient avoisiner les 35.000 milliards de dollars. Pour sa part, le Représentant permanent de Trinité-et-Tobago, M. Rodney Charles, a relevé que 80% des décès imputables aux maladies non transmissibles ont lieu dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, ajoutant que ces maladies ne font que perdurer les cycles de la pauvreté et entravent le développement des pays. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ne dit pas autre chose lorsqu'elle avance que quatre groupes de maladies en particulier, à savoir les cancers, le diabète, les accidents cardiovasculaires et les problèmes respiratoires chroniques posent des défis notables en matière de macroéconomie et de développement, compte tenu des frais de santé qu'elles supposent. Le P-DG de l'American Cancer Society, M. John Seffrin, a souligné les effets de ces maladies sur les systèmes de santé des pays en développement déjà accaparés par le fardeau des maladies transmissibles. Pourtant, s'est insurgé M. Seffrin, moins de 3% de l'assistance au secteur de la santé sont alloués à ces maladies dont les Objectifs du millénaire pour le développe-

ment (OMD) ne tiennent même pas compte. "Pourquoi est-il politiquement acceptable de voir un enfant obèse mais politiquement inacceptable de voir un enfant affamé ou mal nourri? Pourquoi serait-il plus politiquement acceptable de voir une femme mourir d'un cancer du col de l'utérus que du VIH/sida?", s'est-il emporté.

"Nous sommes devant un problème économique", a estimé le professeur d'économie et de démographie de Harvard, en attirant l'attention sur une étude récente qui montre que près de 700 patrons d'entreprises réalisent déjà que les maladies non transmissibles auront un impact négatif sur les chiffres d'affaires, au cours des cinq prochaines années. Ces maladies, qui rongent le capital humain, ont un réel impact sur le progrès économique, a-t-il souligné. "Il y a ceux qui argueront que le comportement résulte d'un choix personnel", a commenté à son tour Mme Cary Adams, présidente de l'Union internationale de lutte contre le cancer. Mais, a-t-elle ajouté, les gouvernements ont leur rôle à jouer dans l'éducation des enfants, la taxation du tabac ou le contrôle du secteur de l'industrie de l'alimentation et des boissons. Selon elle, le tabagisme fera un milliard de morts au XXIe siècle si la communauté internationale ne réagit pas.

APS

## PASSER UNE BONNE NUIT

### C'est entre 6 et 9 heures de sommeil !

**U**ne bonne nuit, c'est entre 6 et 9 heures de sommeil ! Pour être bien dans sa tête, il suffirait de dormir entre 6 heures et 9 heures par nuit. Ni plus, ni moins. Selon un travail américain, ce temps de sommeil serait, en effet, l'idéal pour nous préserver de la dépression. Une observation qui semblerait ne valoir toutefois, que pour les hommes... Le Dr Charles Bae et son équipe de la Clinique du Sommeil de Cleveland (Ohio), ont travaillé à partir des données qu'ils ont collectées auprès de 10.654 hommes âgés en moyenne, de 52 ans. Ces derniers ont rempli un questionnaire très précis portant sur leurs habitudes de sommeil, leur qualité de vie et leur état psychologique. Les résultats sont sans équivoque. Ils ont d'ailleurs, quelque peu, étonné les auteurs. «Nous avons été surpris d'observer que les signes de dépression étaient plus fréquents et la qualité de vie ressentie au contraire diminuée, chez les hommes qui dormaient soit moins de 6 heures, soit plus de 9 heures par nuit», explique Charles Bae. Certes, ce constat était déjà connu pour ce qui concerne les 'petits dormeurs', notamment concernant leur qualité de vie. «Nous devons faire passer ce message, difficile à intégrer pour la population, que le fait de trop dormir peut également avoir un impact négatif.»

In Destination de Santé



### Epinards à la chermoula



#### Ingrédients :

1 kg d'épinards  
1 petit bouquet de persil  
1 petit bouquet de coriandre  
3 gousses d'ail  
3 c. à soupe d'huile  
Le jus d'1 citron  
1 c. à café de cumin  
1 c. à café cuillère de piment doux  
1 piment piquant haché  
Olives vertes dénoyautées pour la décoration  
1/4 de citron confit pour la décoration  
Sel

#### Préparation :

Laver les feuilles d'épinards tout en les triant. Les faire passer 10 min de préférence à la vapeur. Laisser refroidir puis les hacher. Préparer la chermoula, piler le persil et la coriandre, ajouter le sel, cumin et l'ail. Faire chauffer l'huile d'olive dans une casserole à fond épais, ajouter le chermoula, le jus de citron, le piment piquant haché, le piment doux, ajouter l'épinard haché et laisser cuire sur feu moyen en remuant avec une cuillère en bois jusqu'à l'évaporation totale d'eau. Servir l'épinard dans un plat et décorer avec les olives vertes et le citron confit coupé en lamelles. Servir chaud ou froid.

### Gâteau somptueux au chocolat



#### Ingrédients :

250 g de courgettes  
50 g de sucre  
125 g de farine  
2 œufs  
30 g de cacao amer  
30 g de beurre  
25 cl d'huile  
50 g de pépites de chocolat  
1/4 de sachet de levure  
1 c. à café de café soluble  
1 demi-verre de lait

#### Préparation :

Passer les courgettes au mixeur après les avoir épluchées et coupées en dés. Ajouter le beurre mou, l'huile, et le sucre. Mixer. Ajouter le cacao, la farine et la levure. Mixer pour obtenir un mélange bien homogène. Ajouter le café soluble, les jaunes d'œufs et le lait puis mixer (si la pâte est assez liquide, ne pas rajouter de lait). Monter les blancs en neige avec une pincée de sel, incorporer au mélange précédent. Incorporer délicatement les pépites. Verser dans un moule et faire cuire 20 min à 200°C puis 20 min à 160°C. Démouler, laisser refroidir puis mettre au frais.

## PROBLÈMES CUTANÉS

# Méthodes naturelles contre les boutons sur le dos

*L'hiver, ils peuvent être dissimulés sous vos vêtements mais une fois les beaux jours arrivés, les boutons dans votre dos sont plus qu'incommodants : ils peuvent vous donner des complexes jusqu'à vous empêcher de porter des hauts légers, histoire de les dissimuler.*

**H**eurusement pour vous, les boutons dans le dos ne sont pas une fatalité, ils peuvent disparaître... Suivez ces conseils.

#### Boire du lait d'argile :

Ajoutez deux cuillères d'argile blanche à un verre d'eau, laissez reposer le mélange toute la nuit puis buvez-le à jeûne le matin. Ce mélange purifiera votre foie de tous les éléments qui l'ont irrité jusqu'ici. En plus de cela, pendant un mois, évitez autant que possible de manger des aliments gras.

#### De l'argile en application :

Parallèlement à ce traitement de fond, prenez de l'argile blanche dans laquelle vous ver-

rez le jus d'un citron et du miel. Tous les soirs, appliquez ce mélange sur votre dos et laissez reposer pendant au moins une demi-heure. Prenez ensuite une douche au cours de laquelle vous frotterez tout doucement votre dos. N'utilisez, par ailleurs, que du savon de Marseille pour ne pas irriter votre dos tout en le purifiant en douceur. Séchez tout doucement puis à l'aide d'un coton, appliquez de l'eau de rose sur votre dos.

#### Un signe d'une peau grasse :

Un dos boutonneux est aussi le signe d'une peau grasse qu'il faut assainir. Pour cela, misez sur le long terme à l'aide des huiles essentielles. Pour cela, prenez une poignée de riz et lavez-la à l'eau tiède. Le jus



que vous obtiendrez par la suite sera mélangé à deux gouttes d'huile essentielle de citron. Lavez-vous le dos à l'aide de ce

jus chaque matin et séchez-vous à l'air. Vous laisserez, donc, ce mélange reposer sur votre dos toute la journée.

## ENTRETIEN DU MOBILIER EN BOIS

# Comment éliminer certaines taches



**D**ans la vie de tous les jours, les taches ménagères peuvent apparaître comme un fardeau surtout si vous travaillez toute la

journée, alors souvent il y a des taches qui nous posent des problèmes. Ainsi, voici des recettes de grand-mère qui peuvent vous alléger la vie et

qui touchent essentiellement le bois ciré. Il vous faut ....  
Bouchon de liège  
Papier en verre  
Chiffon normal et chiffon en laine

#### Les taches à traiter :

Quelles que soient ces taches, avant d'opérer, il faut commencer par les essuyer au maximum.

- **Les taches sur du bois ciré :** Frottez avec un bouchon de liège coupé en petites rondelles, après pensez à cirer le bois avec un chiffon en laine.

- **Les taches de cigarette :** Poncez avec du papier en verre, une fois cela fait, cirez la partie concernée.

- **Les taches de café sur du bois ciré :** Tamponnez avec un chiffon imbibé d'huile d'olive et d'alcool à brûler et après, lustrez la partie concernée avec un chiffon en soie.

- **Les taches laissées par un plat chaud et les verres posés sur du bois ciré :** Pour le plat chaud ou une tasse etc., enlevez les taches en appliquant un mélange sur un chiffon en laine d'huile de lin et de térébenthine et frottez fortement.

Pour les taches laissées par des verres, appliquez sur un chiffon en laine de l'huile d'olive et de l'alcool à brûler.

## A S T U C E S

#### Contre les parasites sur le bois



Administrez une microdose de benzine dans tous les trous de parasites, nettoyez rigoureusement le meuble avec un chiffon imbibé de benzine ou utilisez du trichloréthylène.

#### A faire au quotidien sur le meuble en bois vernis



Avant tout entretien ou toute rénovation, il serait préférable de dépoussiérer votre mobilier en bois verni. Tâchez également d'adopter ce geste au quotidien.

#### Contre l'odeur de moisi des meubles en bois



Jusqu'à ce que l'odeur parte, placez dans les meubles une coupelle de lait bouillant renouvelé quotidiennement ou mettez à la place de la coupelle des clous de girofle pendant une semaine.

#### L'odeur de naphthaline



Versez dans le meuble quelques gouttelettes d'essence de vanille sinon nettoyez chaque recoin du meuble avec une éponge humide imbibée de vinaigre chaud et rincez.

# Mots Fléchés N°568

tables à repasser vin régional	navire spatial très malin	jeu per- roquet ferais serment	place- ront non- obalants	armée antienne	relaohé	enjeux
garantis				beau poissons	mois printanier avec de raisin	385 jours
radier				l'ordre	pronon masculin petit bucle	vergette
grande quantité bouche de merle		trouait la clé petite ré- volution	grandes vignes pris dans la boue			
quant antique inféon- né			ne pas avoir image sainte		à quel endroit ? boumen- tées	élimera
possède		testuel		brille	échas- sier rose cavalier poussier	
crochet d'étaffer		parse- mée		ramera	appeler bien par- fumées	
espé- rence	fromage suisse maison de cure		signal d'urgence massue d'atélite		geste incontro- lé	ohaman- te obapson
rectal	émergen- ce bonne nomme		faute à compter côté du levant	charger l'atome stands de folie		récep- tionné
écrase- ras canal de salin		tourant de skieur dos		tenu secret direction	lame de charue plat suisse	à payer rempla- çant de nom
pas bien ouit	dieu de l'amour boite à opéras		passer à côté vieux dé- sormais	jamais entendu mot télé- phonique		belle fleur
imma- térelle		marque d'infinité s'esclaf- fe		appliquer moi		
dicter			mis en éveil		élu mais abrégé plus haut que le do	article de zout
oracle clima- tique			autre fric			

<b>SUDOKU</b>	<b>N°568</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHS 567</b>
---------------	--------------	------------------------	----------------------------------

5								8	9	1	3	5	6	8	7	2	4	• H • O • P • A • J • A • U BERGERONNETTES • BERCERA • TITRE ODIEUSE • METEOS • ON • MESSIEURS • AMENER • IL • BR • B • A • ORVET • SAINÉ EDAM • EXEAT • RAT • AIMENT • RASAIT DIRECTEMENT • TE • REEL • RONDÉS • R SEL • AVINE • RIVA • • LOTIES • RE • UV CHER • LUTTA • TEE • E • ABERRANTES • DRAGON • ENGIN • D • EMERIS • SENTIR ODE • DECA • ETETA • I • CU • IRES • REG ATTARDEES • PAME • ERREUR • TAMISE
	2		7					9	4	8	5	2	3	7	9	6	1	
		4	6	2		1	5	7	2	7	6	1	4	9	5	8	3	
	6	5	9		3	4			6	3	8	7	9	5	4	1	2	
			5	6	2		1	3	7	2	4	6	1	3	8	5	9	
			8	1		6			1	5	9	8	2	4	3	7	6	
		3		4	8		7		3	6	7	9	8	1	2	4	5	
	9		3			8			8	4	2	3	5	6	1	9	7	
8		7		9					5	9	1	4	7	2	6	3	8	

# Un "interrupteur de mémoire" a été mis au point

Des chercheurs américains indiquent avoir testé avec succès un système permettant d'activer et de désactiver la mémoire. Evalué sur les rats, ce procédé pourrait permettre, à terme, d'aider les personnes atteintes de démence ou de traumatismes cérébraux.

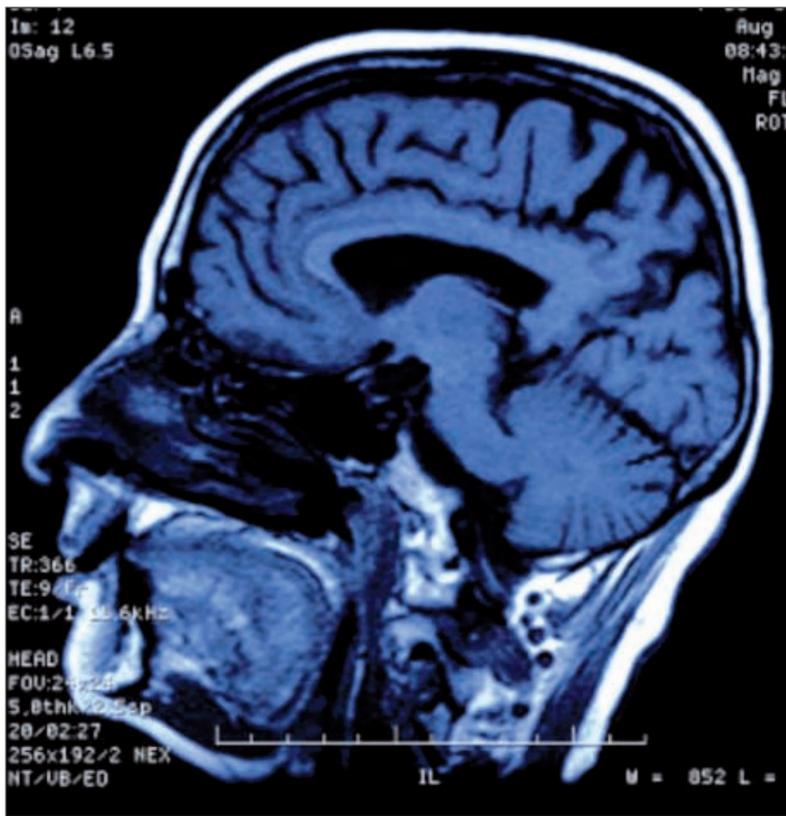
**D**es scientifiques biologistes américains, en collaboration avec les chercheurs du département de physiologie et de pharmacologie de l'Université de Wake Forest (Caroline du nord) ont mis au point un "interrupteur de mémoire".

En travaillant sur l'hippocampe de rats de laboratoire, cette zone du cerveau responsable de la mémorisation, les chercheurs ont réussi à manipuler les rongeurs via une prothèse cérébrale. Grâce à celle-ci, il a été possible de réactiver des souvenirs éliminés de leur mémoire suite à la prise de médicaments. "Allumez l'interrupteur et les rats se souviennent. Eteignez-le et les rats oublient", résume Theodore Berger.

Les chercheurs, pour parvenir à ce résultat, ont dû étudier les signaux qui circulaient entre les régions CA3 et CA1 de l'hippocampe. En effet, c'est cette communication qui autorise la conversion de la mémoire à court terme en mémoire à long terme.

En parallèle, des rats recevaient une récompense en actionnant un levier. Au fil du temps, les rats ont assimilé le fonctionnement et l'ont enregistré dans leur mémoire à long terme.

Les scientifiques ont alors donné une substance aux rongeurs pour couper la communication entre les deux aires cérébrales, de façon à leur faire oublier leurs acquis. Ils ont alors testé un appareil électronique qui, implanté dans les cortex des rats, a permis de reproduire les signaux transmis entre



les deux régions. La mémoire est alors revenue. Ce n'est pas tout, selon l'étude publiée par le Journal of Neural Engineering, si l'appareil a redonné la mémoire aux animaux testés lorsqu'il a été utilisé sur des rats normaux, "l'appareil a permis d'améliorer leur capacité mémorielle".

TV5 monde indique que la prochaine étape consistera à reproduire les tests sur des singes de façon à pouvoir, dans un avenir proche, aider les humains souffrant de troubles de la mémoire dus à la démence, à une attaque cérébrale ou à un traumatisme.

## Algues dorées : moins toxiques sous la lumière du soleil

Mise en ligne sur le site du Journal of Plankton Research, une étude américaine met en évidence une diminution, à la lumière solaire, de la toxicité de l'algue dorée, responsable de l'empoisonnement de millions de poissons dans le sud des États-Unis. Au moins 7 millions de poissons tués depuis 1988 le long du fleuve Brazos, plus d'un million de poissons morts dans le lac Whitney sur une période de seulement 3 mois, durant l'année 2005... : les autorités environnementales du Texas ont toutes les raisons de craindre la prolifération des algues dorées (Chrysophytes), espèce généralement côtière, dans leurs lacs et leurs rivières. Attaquant les branchies des poissons et les faisant suffoquer, la toxine émise par ces algues ne pardonne pas. Cependant, au cours d'une étude financée par une subvention du Texas Parks and Wildlife Department, des chercheurs de l'Université Baylor (Waco, Texas), en collaboration avec d'autres universités de cet état, ont montré que la lumière du soleil est un élément clé dans l'ampleur et la durée de la toxicité de ces algues pour les poissons : plus l'exposition à la lumière naturelle est importante, moins la toxine fait de dégâts.

## Grotte de Lascaux : une première visite sous haute surveillance

Fermée depuis 1963 au grand public, la grotte de Lascaux a ouvert ses portes le 16 juin dernier pour une première visite placée sous haute surveillance. De multiples précautions sont nécessaires à la préservation de la célèbre grotte vieille de quelque 17.000 années.

Le jeudi 16 juin, la Grotte de Lascaux a ouvert ses portes à une poignée de journalistes pour une visite visant à mettre un terme au débat sur l'état de préservation du site préhistorique. Une visite organisée en présence du préhistorien Jean Clottes et de la conservatrice du site, Muriel Mauriac. Comme le rapporte le site du journal Sud-Ouest, il est désormais nécessaire de porter un équipement complet pour pouvoir pénétrer dans la grotte. Vêtus d'une combinaison stérile, de gants en latex, de chaussures couvertes de deux protections, les visiteurs doivent passer quatre sas fermés par de lourdes portes avant de pouvoir admirer les ornements de la grotte préhistorique dont la température intérieure est soigneusement maintenue à 12,3 °C. Bien sûr, appareil photo et caméra sont proscrits.

Il y a quelques jours, Yves Coppens, le président du conseil scientifique de Lascaux, expliquait vouloir organiser de telles visites afin de prouver que la grotte "va mieux". Une demande acceptée par le ministère de la Culture, et qui devrait être bientôt suivie d'autres visites pour des témoins extérieurs. Dans la salle des Taureaux, raconte le site de Sud Ouest, les peintures sont encore étonnamment vives et bien conservées. Mais dans le Passage, les peintures se sont effacées au fil du temps. C'est à cet endroit que les inquiétantes taches noires avaient fait leur apparition. Mais après des essais de nettoyage, c'est le temps qui aura eu raison de ces taches, qui se sont naturellement effacées.

Avant sa fermeture au public il y a près de cinquante ans, quelque 2.000 touristes visitaient chaque jour la grotte et ses étroits passages, sans aucune des nombreuses précautions prises le 16 juin. Algues vertes, taches blanches engendrées par un champignon, puis les taches noires qui se sont heureusement estompées : la grotte a souffert mais les scientifiques veillent désormais sur elle. La visite du 16 juin aura duré 45 minutes. C'est le temps maximum autorisé dans la grotte où la présence humaine cumulée ne doit pas dépasser l'équivalent de 800 heures par an. Une réouverture au public est donc totalement exclue, dans un futur proche, comme lointain.

## Le 'radar' détecteur de proie du poisson-scie

Présentées en juin lors d'une réunion de jeunes chercheurs au Musée de Melbourne, des recherches préliminaires sur la biologie et l'écologie du poisson-scie montrent chez cet animal, comme chez les autres requins et les raies, la présence d'organes sensoriels spécifiques pour détecter les proies. Pour la première fois des recherches expérimentales, menées par Barbara Wueringer, neurobiologiste sensorielle à l'Université du Queensland (Australie), sur quatre des sept espèces de poisson-scie, ont établi le rôle de l'organe cartilagineux en forme de scie qui prolonge le crâne de ces animaux des mers et des cours d'eau tropicaux, pouvant atteindre jusqu'à cinq mètres. Ces 'scies' sont tapissées de sortes de pores capables de détecter les champs électriques dégagés par tout animal évoluant dans l'eau, ce qui est particulièrement utile pour débusquer les proies en eaux troubles ou sombres : un véritable "toucher à distance", comme le décrit Barbara Wueringer. Plus concentrées sur la face supérieure de sa 'scie', comme le montrent la dissection d'individus morts accidentellement, ces pores permettent probablement au prédateur de traquer les poissons dans l'espace situé au-dessus de cet appendice. Lequel, par un glissement latéral, peut couper en deux des petits poissons, révèlent également des expériences en laboratoire. "Savoir comment une espèce attrape sa proie, et aussi quels sont les sens impliqués dans la détection de la proie, cela fait partie de la compréhension de base d'une espèce", explique la scientifique, qui espère que ses recherches contribueront à la sauvegarde de ces grandes créatures, victimes de la surpêche, ou dont la 'scie' s'empêtre souvent dans les filets de façon accidentelle.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

#### MASQUE À GAZ

Invention de **Lewis Haslett**

Secteur : **Guerre**

Date : **1847**

Les premiers systèmes de purification d'air n'étaient souvent que des linges humides appliqués sur le visage, ou des sacs que l'on enfilait sur la tête. En 1799, Alexander von Humboldt mit au point un tel système pour le travail dans les mines. Des inventions plus poussées virent le jour par la suite. Lewis Haslett mis au point son "protecteur de poumon" (lung protector) en 1849. Il fonctionnait grâce à un mécanisme à deux valves : l'une permettant d'inhaler l'air après qu'il soit passé au travers d'un filtre, et l'autre permettant d'exhaler directement dans l'atmosphère. En 1854, le chimiste écossais John Stenhouse fut l'un des premiers à concevoir un masque qui supprimait les gaz toxiques, grâce à de la poudre de charbon. Dix-sept

ans plus tard, en 1871, le savant anglais John Tyrell améliora l'invention de Stenhouse et l'adapta pour le travail des pompiers. De nombreux autres masques à gaz furent développés au fil des années, notamment lors de la Première Guerre mondiale, avec l'utilisation des gaz de combat.



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h41
Dohr	12h45
Asr	16h40
Maghreb	20h09
Icha	21h53

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1302 | Mercredi 22 juin 2011

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
07.77.10.49.42  
05.50.18.37.57

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES RÉFUGIÉS

## L'exemple du Sahara occidental



nale», a-t-il fait remarquer.

Intervenant à cette occasion, la ministre de la Culture de la RASD, Khadidja Hamdi a mis l'accent sur les actions humanitaires menées par le HCR dans les camps des réfugiés sahraouis.

« Cette instance onusienne mène des actions importantes au sein des camps des réfugiés sahraouis, qui offrent des opportunités sur plusieurs plans, notamment pour ce qui a trait à l'enseignement et à l'éducation des enfants réfugiés ».

Le HCR œuvre, en outre, à la protection de la santé des femmes, des enfants et des personnes âgées, à travers les prestations sanitaires qui leur sont prodiguées, a ajouté la responsable sahraouie. Khadidja Hamdi a,

d'autre part, salué le rôle important joué par le HCR pour préserver la mémoire des réfugiés sahraouis. Pour sa part, le représentant du ministère algérien des Affaires étrangères, Farid Benhaniche a souligné que les actions du HCR et des organisations humanitaires participant à ce rendez-vous, se veut être un défi pour améliorer l'intervention de ces organisations pour atténuer les souffrances des réfugiés, précisant que « la communauté internationale doit intensifier ses efforts dans ce sens au profit des réfugiés ».

Les festivités marquant la célébration de la Journée internationale des réfugiés ont été marquées par plusieurs activités, dont le lancement a été donné, lundi, par les délégations conviées à ce rendez-vous, à leur tête le représentant du HCR à Alger, les représentants du gouvernement sahraoui et nombre d'invités. A cette occasion, le HCR a remis des attestations de mérite aux participants.

Le représentant du Haut Commissariat de l'Onu aux réfugiés (HCR) à Alger, Abdelkrim Ghoul, a affirmé lundi que la célébration de la Journée internationale des réfugiés véhicule plusieurs messages humanitaires au monde entier.

Lors d'une allocution à l'occasion des festivités marquant la célébration de la Journée internationale des réfugiés, organisées au camp de réfugiés sahraouis de Smara, M. Ghoul a affirmé que « la coopération avec les réfugiés exige la conjugaison des efforts, en vue d'atténuer leurs souffrances et témoigne de l'appui de la communauté internationale pour leur prouver qu'ils ne sont pas seuls, en œuvrant à prendre en charge leurs préoccupations », a ajouté le représentant de l'Onu.

« Cette journée se veut une occasion idoine pour mettre en exergue les préoccupations, voire les défis de l'une des plus vulnérables franges de la communauté internatio-

## RÉCUPÉRATION DES FONDS DÉTOURNÉS

### La BM réalise une étude

La Banque mondiale et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ont publié mardi une étude sur les dispositifs à mettre en place par les pays pour récupérer les fonds détournés.

Pour ces deux institutions mondiales, les récents soulèvements populaires dans des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont été une raison de plus pour soulever la question de la capacité des centres financiers à arrêter le flux des ressources financières générées par la corruption et le blanchiment d'argent.

Intitulée : « Les obstacles au recouvrement des avoirs », cette étude de plus de 200 pages conseille les décideurs politiques sur les réformes à engager pour permettre la récupération des biens détournés.

Selon les chiffres de l'étude, les pays en développement perdent annuellement, entre 20 et 40 milliards de dollars, soit entre 15% et 30% de l'aide publique au développement, à travers la corruption et les détournements de fonds.

Au cours des 15 dernières années, seulement 5 milliards de dollars ont été récupérés.

La BM et l'ONUDC préconisent plusieurs actions et autres recommandations pour les décideurs, les législateurs et les professionnels chargés de la lutte contre la délinquance financière. Elles portent notamment sur la



mise en œuvre de nouvelles politiques et procédures opérationnelles, l'introduction de réformes législatives visant à faciliter le gel et la confiscation des avoirs volés et une meilleure mise en œuvre des mesures existantes de lutte contre le blanchiment d'argent.

Soulignant qu'il s'agit d'un « processus complexe », l'étude soutient que le recouvrement des avoirs détournés dépend également de la célérité dans la coopération internationale et implique souvent l'échange d'informations sensibles.

## Très Libre

LE GPS SERA À LA PORTÉE DE TOUT ALGÉRIEN.

MAIS POUR QUOI FAIRE ?

C'EST PLUS PRATIQUE QUE FACEBOOK !



sidou@lemidi-dz.com

## 15 INDIVIDUS POURSUIVIS POUR TRAFIC DE DROGUE

### Des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a prononcé, lundi soir, des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme à l'encontre de 15 accusés poursuivis pour trafic de drogue dans la région de Ksar El-Boukhari (wilaya de Médéa). Agés entre 29 et 48 ans, les prévenus sont tous originaires de Ksar El-Boukhari. Les chefs du gang : Roumana Toufik et Benaïcha Abderahmane ont écopé successivement de 20 ans et de 15 ans de prison ferme.

Le président du tribunal, Benkharci Omar a également prononcé une peine de 12 ans de prison ferme à l'encontre de Belli Merouane et de 10 ans de prison ferme à l'encontre de Ziani Mohamed et Hadadj Mohamed.

Les prévenus Zoubiri Maysoum, Benzerga Khaled Walid, Roumana Abderezzag, Beda Sofiane, Guetfa Rachid, Belkhirot Redha, Boudhiba Tahar, Dhiles Djamel et Belaadam M'hamed ont été tous condamnés à cinq ans de prison ferme, tandis que le dénommé

Belli Rachid a été acquitté. Les faits remontent, selon l'arrêt de renvoi, à l'année 2008 lorsque les services de sécurité ont reçu des informations sur la présence d'un réseau de trafic de drogue dans la région de Ksar El-Boukhari au sein duquel activait le dénommé Belli Merouane. Aussi, les services de sécurité ont surveillé les déplacements de Belli Merouane et lui ont tendu une embuscade qui a permis la découverte de 12 kg de drogue dans son véhicule.

Lors de son interrogatoire par les services de sécurité, il a affirmé que la drogue appartenait à Benaïcha Abderahmane qui l'avait chargé de la remettre à une autre personne à Blida. Benaïcha Abderahmane est alors appréhendé à son domicile à Ksar El-Boukhari où une quantité de drogue est également découverte. Belli Merouane a révélé l'implication d'autres personnes dans ce trafic pour le compte de Benaïcha Abderahmane.

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION AU MAROC

### Plusieurs appels au boycott du référendum

Trois partis politiques réunis au sein de l'Alliance de la gauche démocratique (AGD) et un syndicat marocains ont appelé au boycott du référendum de révision de la Constitution prévu le 1<sup>er</sup> juillet prochain alors que débute, ce mardi, la campagne référendaire, ont annoncé ces organisations. Le Parti socialiste unifié (PSU), le Parti de l'Avant-garde démocratique et socialiste (PADS) et le Congrès national itihadi (CNI) ainsi que la Confédération démocratique du travail (CDT) ont estimé que le projet de nouvelle Loi fondamentale ne répondait pas aux attentes de la société et du peuple marocains. « Cette Constitution n'apporte pas de transition pour notre pays. Tout au contraire, elle conserve l'ancienne en maintenant la majeure partie des pouvoirs aux mains du souverain », a déclaré Mohamed Moujahid, secrétaire général du PSU au journal « Le soir échos » en précisant que « la sépa-

ration des pouvoirs n'est toujours pas acquise comme nous l'avions souhaité ».

Il a annoncé que les trois partis se préparaient à lancer un appel à tous les Marocains afin de les « convaincre de notre position et de les persuader de la nécessité d'adhérer au boycott du référendum ».

De son côté Abderrahmane Benameur, secrétaire général adjoint du PADS a affirmé que « dans toute démocratie, c'est le peuple qui doit détenir les pouvoirs. Ce n'est pas le cas dans cette Constitution où le peuple est complètement absent » et de constater « le règne du pouvoir royal sur le volet exécutif, sur le gouvernement, le champ religieux et militaire ». Abdessalam Laaziz, secrétaire général du CNI a, quant à lui, qualifié le projet de Constitution soumis à référendum de « non-démocratique » où « le fonctionnement des différents pouvoirs n'a pas subi de réels changements attendus ».